

Côte & Bus

Compte rendu d'activité 2023





Avant-Propos

En 2023, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud a renouvelé sa confiance à Keolis pour l'exploitation et la maintenance du réseau de transport publics Côte&Bus. Ce nouveau contrat, d'une durée de 7 ans, traduit une nouvelle ambition de mobilité avec un développement de l'offre et des nouvelles dessertes au service des habitants du territoire.

Booster la croissance du réseau Côte&Bus.

APEX – définition : signifie « sommet » ou « pointe »

C'est aussi l'extrémité des rameaux de vigne. Son observation permet de caractériser la croissance végétative de la vigne. Mais l'APEX symbolise surtout notre vision du nouveau réseau Côte&Bus :

A comme Aura : contribuer à la dynamique, un réseau créateur de valeur pour son territoire

Le nouveau réseau Côte&Bus, en renforçant l'offre actuelle, apporte une nouvelle ambition de mobilité portée par la collectivité. Il contribue à accompagner un développement plus harmonieux du territoire en lien avec le Schéma de Cohérence Territoriale de la collectivité.

P comme Performance : développer la mobilité par l'excellence opérationnelle et la dynamique commerciale

En lien avec le rayonnement du territoire, Keolis Beaune Mobilités renforcera la notoriété et l'image du réseau Côte&Bus en s'appuyant sur 3 axes :

- Une information voyageurs multicanale pour un parcours client digital et intuitif ;
- Une offre de mobilité s'inscrivant dans la dynamique et l'attractivité du territoire ;
- Une stratégie marketing réinventée, valorisant une approche plus segmentée et ciblée, reposant sur un plan d'actions commerciales de conquête et de fidélisation.

E comme Ecologie : convertir vers une mobilité sobre en carbone

Keolis Beaune Mobilités accompagne la transition énergétique du territoire avec un parc plus propre, qui tend vers le Zéro Emission, un dépôt plus vertueux avec l'installation de panneaux solaires, et des partenariats avec les entreprises pour valoriser l'offre de transport en commun.

X comme eXemplarité : Keolis est un partenaire engagé, responsable et expert. Ses équipes sont mobilisées au quotidien pour la sécurité, la continuité et la qualité.

Ce rapport d'activité reflète cet état d'esprit mêlé d'envie et de plaisir, propre à ces instants de nouveau départ.

Bonne lecture...



Sommaire

1. LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

- 1.1 Les contrats
- 1.2 Les évolutions contractuelles
- 1.3 Les ambitions de la nouvelle DSP

2. LE RESEAU COTE&BUS

- 2.1 Rappel de la structure du réseau et présentation des lignes
- 2.2 L'Offre : les évolutions et les adaptations
- 2.3 Mise en accessibilité du réseau
- 2.4 Les kilomètres
- 2.5 Les Recettes
- 2.6 Les Voyages

3. LES MOYENS HUMAINS

- 3.1 Le personnel
- 3.2 La formation
- 3.3 Les Instances Représentatives du Personnel

4. LE MATERIEL ROULANT

- 4.1 Description du parc
- 4.2 Caractéristiques
- 4.3 Age moyen

5. LE CONTROLE – FRAUDE

- 5.1 Les contrôles Fraude
- 5.2 L'opération Troc-it

6. L'INFORMATION VOYAGEURS

- 6.1 La nouvelle identité visuelle du réseau
- 6.2 Une refonte de l'information voyageurs
- 6.3 L'agence commercial devient l'agence de la Mobilité
- 6.4 Accès au réseau facilité



7. LA DYNAMIQUE COMMERCIALE

- 7.1 La participation active de Côte et Bus à la vie de l'agglomération
- 7.2 Les opérations de communication
- 7.3 Les partenariats

8. LA QUALITE

9. LES ACTION SECURITE

- 9.1 Le projet d'entreprise continu KeolisWay
- 9.2 Des actions de sensibilisation
- 9.3 Participation à la Safety Week
- 9.4 Opération de prévention Alcool/Stépuifiant
- 9.5 La formation incendie

10. ETUDES/ENQUETES

11. LES DONNEES FINANCIERES

- 13.1 Le compte d'exploitation
- 13.2 L'évolution des indices
- 13.3 L'état des amortissements
- 13.4 L'inventaire des biens immobilisés
- 13.5 Les services sous-traités



1. La Délégation de Service Public

1.1 Les Contrats

Conformément au Contrat de Délégation de Service Public signé entre la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud et Keolis le 1^{er} avril 2016, la société Keolis Beaune a exploité le réseau de transport public urbain de voyageurs sur le ressort territorial de la Communauté d'Agglomération jusqu'au 31 mars 2023.

A l'issue d'une nouvelle procédure à Appel d'Offre, la CABCS a renouvelé sa confiance à Keolis pour l'exploitation et la maintenance du réseau Côte&Bus.

Ce nouveau contrat est conclu pour une durée de 7 ans et 4 mois à compter du 1^{er} avril 2023, et propose un nouveau schéma d'exploitation impliquant une séparation de certaines lignes avec le reste du réseau de transport.

Une nouvelle société, Keolis Beaune Mobilités, a été créée et dédiée à l'exploitation du réseau de la Communauté d'Agglomération. Cette filiale détenue à 100% par le groupe Keolis est immatriculée au RCS de Dijon et domiciliée 24B rue Richard à Beaune.



1.2 Les évolutions contractuelles

Deux avenants ont été signés durant l'année 2023 et portent sur le contrat de Délégation de Service Public 2016-2023.

L'avenant 12 traite de la prolongation du contrat avec le délégataire pour l'exploitation des lignes 12 et 20, et du service TAD jusqu'au 31 août 2023.

L'avenant 13 porte sur l'intéressement scolaire et le nombre de cartes scolaires à compenser au délégataire compte tenu des modifications de tarification.

1.3 Les ambitions du nouveau contrat

Conformément à la volonté de la CABCS, Keolis aura pour missions principales :

- De renforcer l'offre de mobilité, notamment grâce à la création d'une nouvelle ligne (ligne A) permettant de



desservir le pôle multimodal du péage sud, la cité des vins et le centre-ville de Beaune.

- D'accompagner la transition énergétique du territoire avec la mise en service de 3 bus électriques et l'utilisation de biocarburant pour les véhicules thermiques.
- De moderniser l'offre de service, à travers le lancement d'un nouveau site internet comprenant une boutique en ligne, et d'une nouvelle application « Côte&Bus » permettant une information sur les heures de passage des bus en temps réel.

Un nouveau réseau urbain attractif apportant des évolutions notables

Afin de répondre aux enjeux de la collectivité en matière de mobilité, le nouveau réseau place l'adéquation des moyens aux besoins de déplacements et les attentes des voyageurs au centre du processus.

Il en résulte une offre de transport aux caractéristiques suivantes :

- Un réseau hiérarchisé autour :
 - o De 3 lignes urbaines desservant la ville de Beaune
 - o De 3 lignes A, B et C nouvelles liaisons reliant les zones d'attractivité aux quartiers denses de la ville
 - o De 3 lignes interurbaines reliant Vignoles et Challanges à Beaune, ainsi que les communes de Savigny-lès-Beaune et Sainte-Marie-la-Blanche.
 - o D'une navette saisonnière de « baignade de Montagny » fonctionnant uniquement pendant les vacances scolaires d'été.
- Une optimisation de l'offre de transport des lignes existantes avec des courses supprimées en heures creuses et des courses proposées en transport à la demande.
- Une augmentation de l'amplitude de fonctionnement du réseau avec une offre de transport le samedi après-midi et le dimanche après-midi.

Un parc de véhicules et des installations plus vertueux sur le plan environnemental

Le nouveau contrat permet le renouvellement des véhicules thermiques par des véhicules de norme Euro 6 utilisant du biocarburant à base d'huile végétale, en complément des 3 navettes électriques.

Cette approche permet de baisser de 69% l'indice carbone du parc urbain de Beaune.

Keolis implantera également des générateurs photovoltaïques afin d'accompagner la communauté d'Agglo dans le développement de la sobriété énergétiques et des modes doux.

Le numérique au service de la mobilité

Conformément aux attentes de la collectivité, Keolis s'engage à offrir des nouveaux services de distribution et d'information afin de développer une mobilité connectée.

Une application mobile complète sera proposée pour offrir à la clientèle :



- L'achat et la validation des titres de transport par smartphone
- L'information théorique et dynamique avant et pendant le déplacement comme le plan du réseau interactif, les horaires de passage en temps réel, la recherche d'itinéraire d'adresse à adresse, les informations liées au trafic, etc.

Les clients auront également la possibilité d'acheter leurs titres de transport en ligne depuis le site Web Côte&Bus.

2. Le réseau « Côte&Bus »

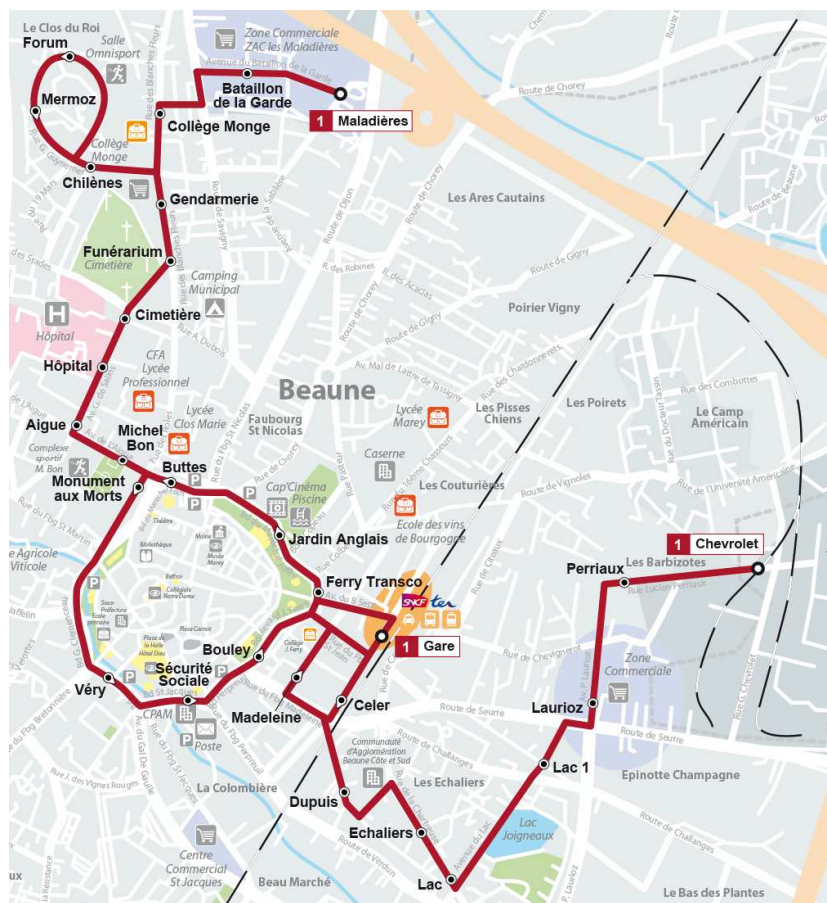
2.1 Rappel de la structure du réseau et présentation des lignes jusqu'au 31 août 2023

La structure du réseau Côte&Bus est adaptée aux agglomérations de taille moyenne. La hiérarchisation de l'offre permet de répondre aux différents besoins de mobilité :

- Des lignes urbaines de maillage desservant finement les zones denses et attractives
- Des lignes inter-urbaines permettant de rabattre les communes de l'agglomération sur Beaune
- Des services en transport à la demande réalisés avec des véhicules de petite capacité, complémentaires au transport régulier
- Une large amplitude de fonctionnement de 6h45 à 19h
- La gare SNCF de Beaune comme point central du réseau où toutes les lignes convergent et où sont organisées des correspondances garanties sur le réseau
- Desserte des établissements scolaires mais aussi des zones commerciales et d'activités

2.1.1 Les lignes urbaines

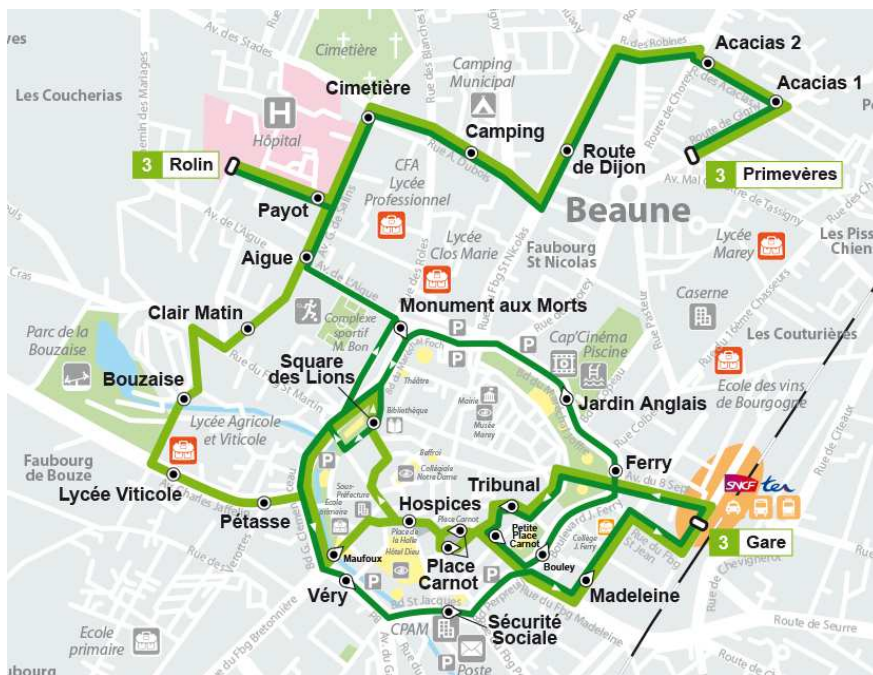
- **Ligne 1 : Chevrolet / Lac / Gare / Hôpital / Maladières**



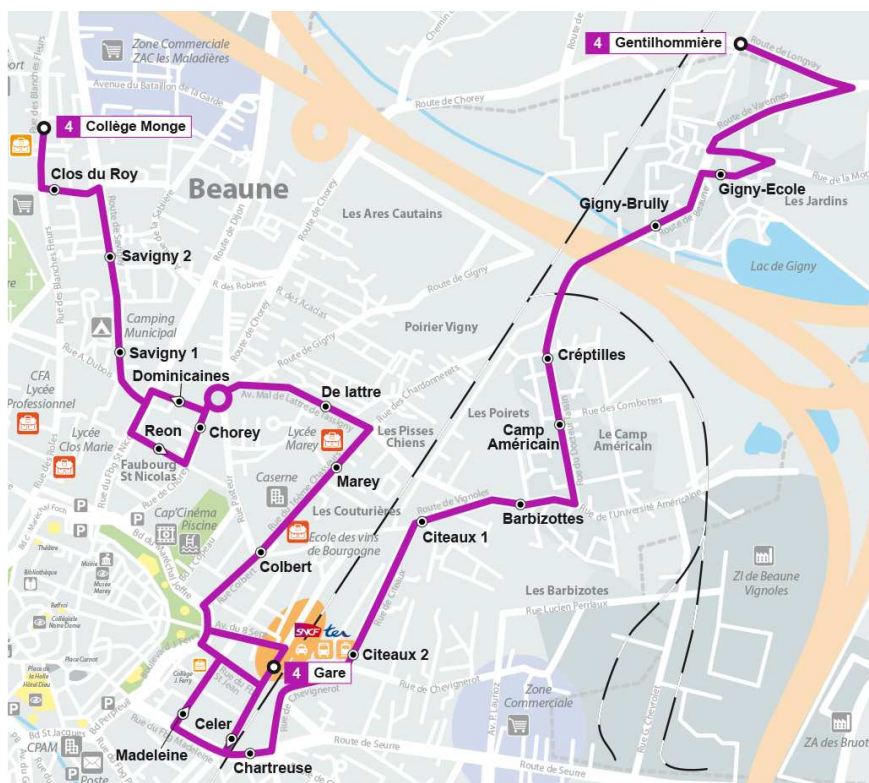
- **Ligne 2 : De Gaulle / Marie-Noël / Gare / Primevères / Maladières / Monge**



▪ Ligne 3 : Gare / Hospices / Primevères



▪ Ligne 4 : Gentilhommière / Gare / Monge



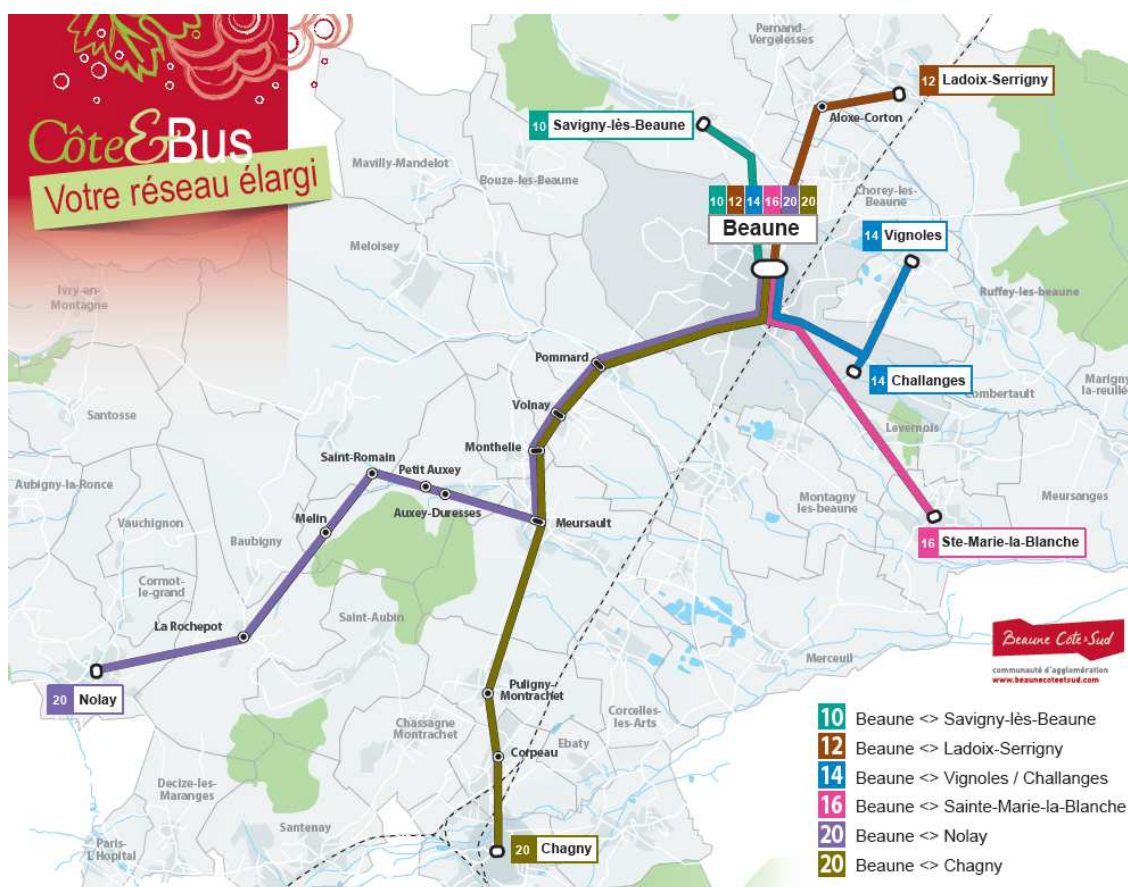
Ligne 5 : Philippe le Bon / Palais des Congrès / Saint Jacques / Gare



2.1.2 Les lignes interurbaines

5 lignes interurbaines desservent les autres communes de l'agglomération :

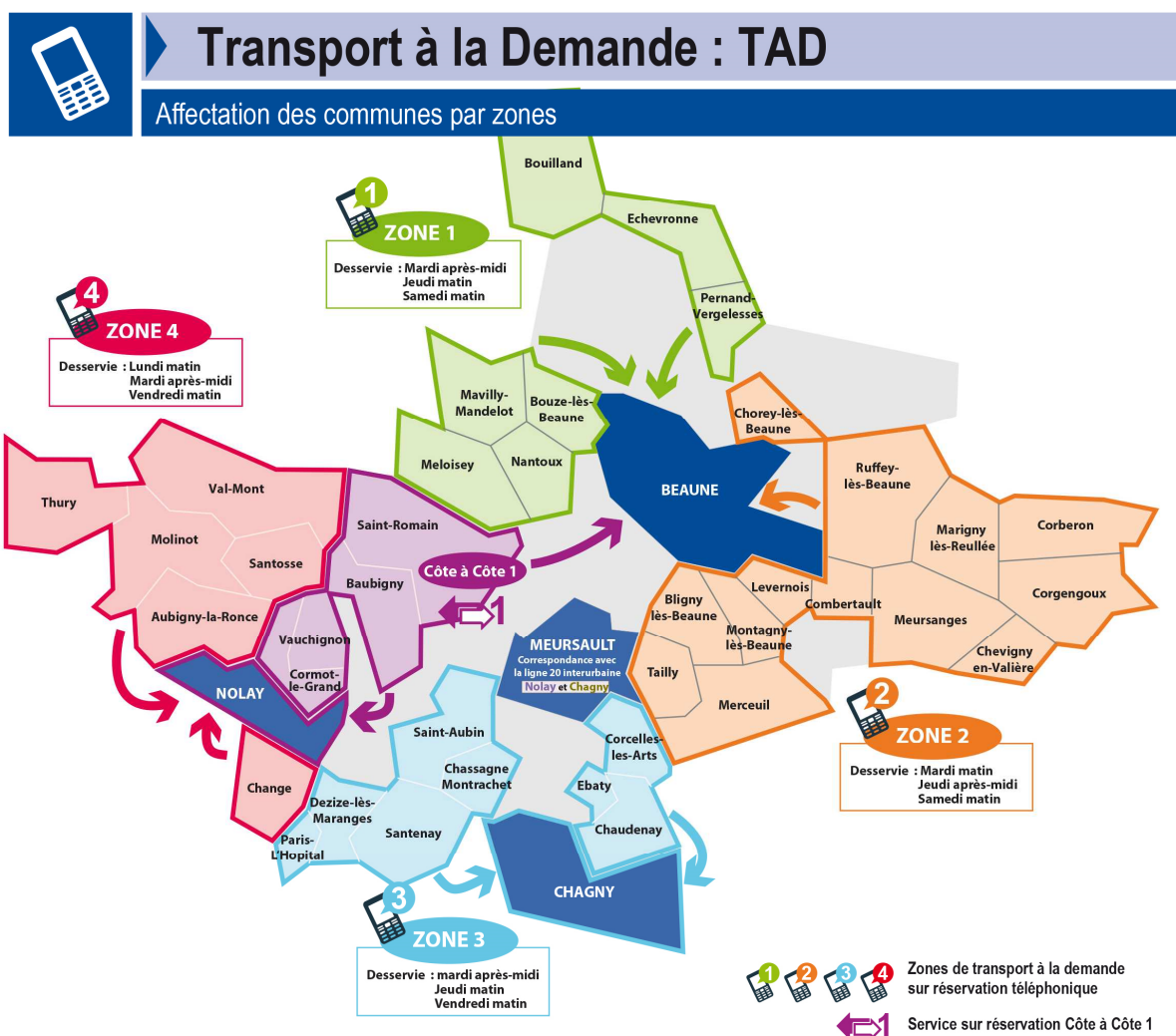
- Ligne 10 : Savigny-lès-Beaune / Beaune
- Ligne 12 : Ladoix-Serrigny / Beaune
- Ligne 14 : Vignoles / Challanges / Beaune
- Ligne 16 : Sainte-Marie-la-Blanche / Beaune
- Ligne 20 : Chagny / Nolay / Beaune



2.1.3 Les services de transport à la demande (TAD)

L'offre de transport proposée sur réservation se compose de la façon suivante :

- TAD en « lignes virtuelles » : courses en TAD sur lignes régulières (lignes 4, 5, 10, 12, 14, 16, 20)
- TAD zonal : zone 1, zone 2, zone 3, zone 4
- Service Côte à Côte (ligne virtuelle)



2.2 Les évolutions et les adaptations d'offre au 1^{er} septembre 2023

2.2.1 Nouvelles lignes urbaines

L'Offre de base intègre les évolutions suivantes :

- 3 nouvelles lignes desservant tout au long de l'année la Cité des Vins et le P+R, mais aussi l'hypercentre de Beaune et les quartiers denses de la ville ;
- Une offre simple et lisible facilement mémorisable avec des horaires cadencés ;
- Une amplitude de fonctionnement qui répond mieux aux attentes des habitants avec une offre le samedi après-midi ;
- Une meilleure desserte des emplois avec un nouvel itinéraire de la ligne 5 (qui devient ligne B) pour mieux desservir la zone d'activités Porte de Beaune et Les Cerisières ;
- Des correspondances assurées train/bus, car/bus avec une évolution du taux de correspondance du réseau
- Une offre optimisée avec la rationalisation de l'offre pendant les heures creuses des lignes « scolaires » 1, 2 et 4.

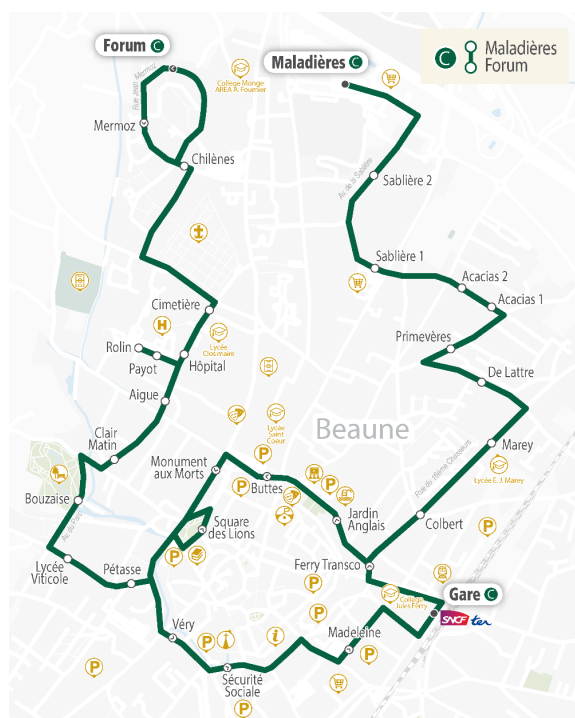
▪ Ligne A : Gare – Parking P+R



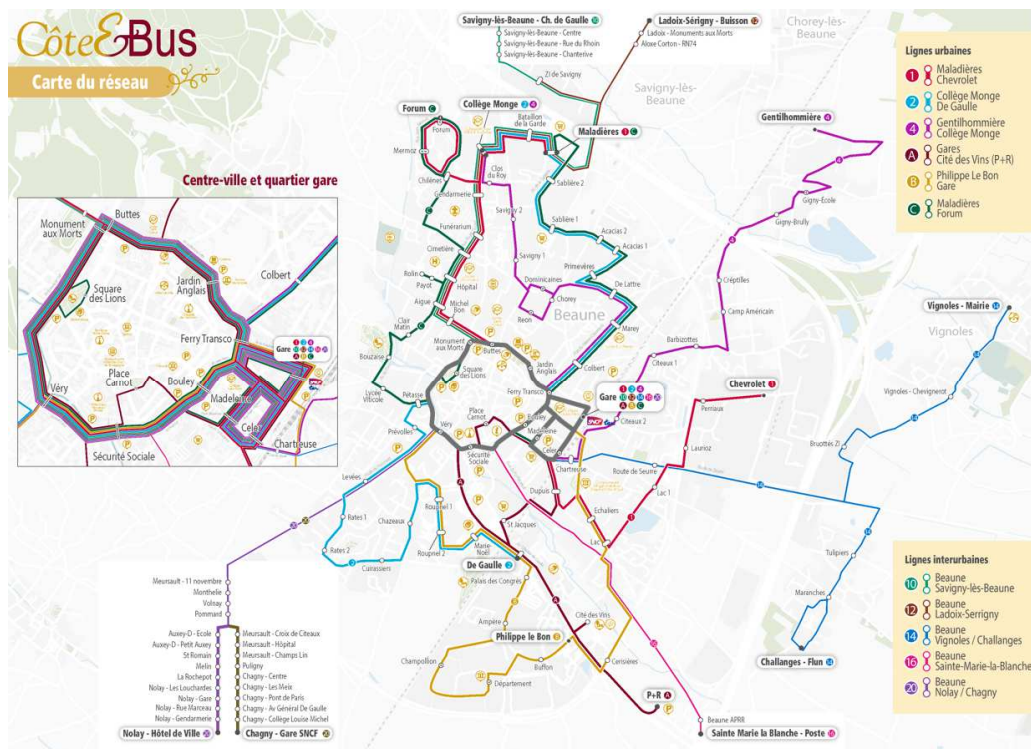
- **Ligne B : Philippe Le Bon - Gare**



- **Ligne C : Maladières - Forum**



Plan du réseau au 1^{er} septembre 2023



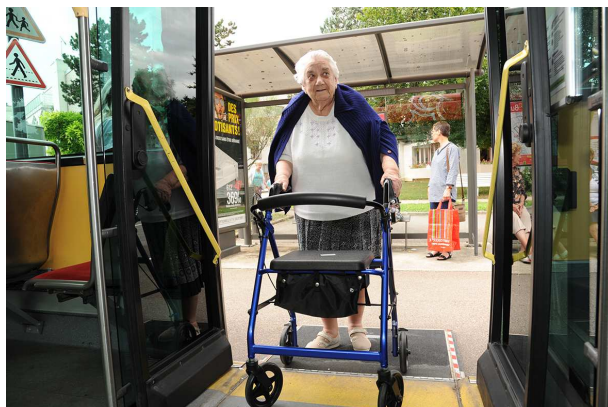
2.2.2 Une desserte estivale « Beaune Côté Plage »

L'expérimentation réalisée depuis 2019 de la desserte estivale est pérennisée avec le nouveau contrat. Elle assure la liaison entre la Gare de Beaune et la baignade naturelle de Montagny-lès-Beaune durant les huit semaines de vacances d'été.



2.3 Mise en accessibilité du réseau

Les véhicules du réseau Côte&Bus sont tous équipés et aménagés pour le transport de personne en situation d'handicap.



De plus, Les conducteurs ont suivi la formation « favoriser l'accessibilité PMR au transport public », portant ainsi à **100% le personnel Keolis Beaune formé**.

Cette formation a été administrée par l'Institut de Formation Keolis.

Programme de
formation

> Fiche Formation

KEOLIS
INSTITUT

Favoriser l'accessibilité PMR dans l'urbain – 04PMR

Public

Conducteur urbain

Objectifs

- Sensibiliser les conducteurs de bus au thème du handicap
- Savoir utiliser le matériel réservé au transport des personnes en fauteuil roulant (rampe)

Thèmes abordés

■ Environnement du métier :

- Loi de février 2005 sur l'accessibilité Sensibilisation au handicap
- Les divers types de handicaps : moteur, sensoriel, physique ou mental
- Relation commerciale : accueil, prise en compte du client, personnalisation de la relation-client

■ Prise en charge et dépose :

- Mise à quai adaptée pour une accessibilité optimale
- Utilisation de la rampe d'accès du véhicule

Infos +

■ Intervenant :
Christophe RAIMBAULT

■ Méthodes pédagogiques :
Apports théoriques
Mises en situation Exercices
sur Bus

■ Liste des matériels et
moyens utilisés :
Supports power point Fauteuil
roulant Bus

■ Appréciation des résultats :
Evaluation à chaud

■ Pré-requis : Aucun

2.4 Les kilomètres parcourus réseau Côte&Bus

De janvier à décembre 2023, le réseau Côte&Bus a généré la production de **563 600 kilomètres** commerciaux et haut-le-pied (hors kilomètres techniques).

Cela représente une hausse par rapport à l'année précédente (+8 439 km vs 2022, soit +1,5%), essentiellement dû aux modifications d'Offre apportées par la nouvelle DSP.

Détail des kilomètres parcourus :

Kilomètres parcourus en propre (lignes urbaines)

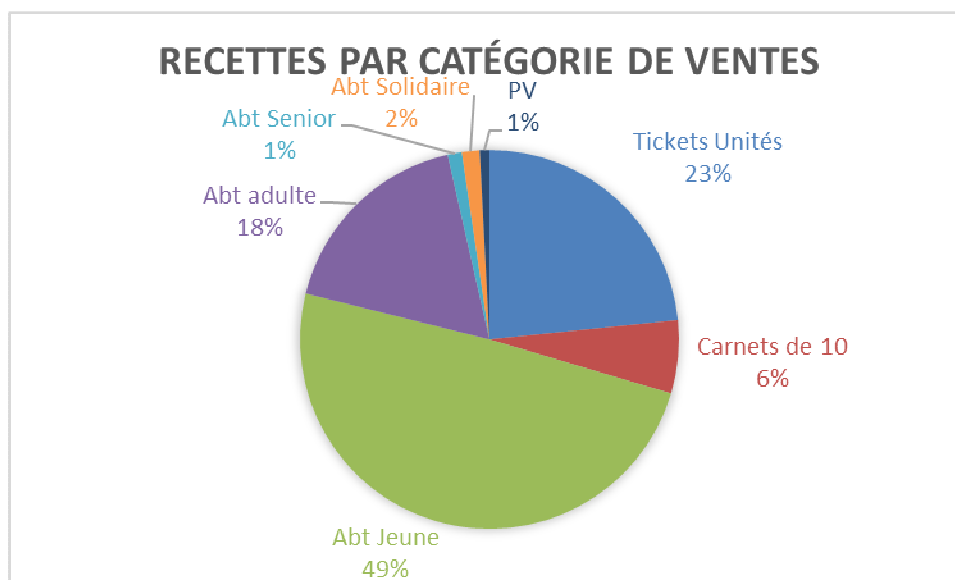
Kilomètres en propre	Cumul à fin déc-23		
	Commerciaux	HLP	Total
Ligne 1	59 003	5 902	64 905
Ligne 2	77 783	9 872	87 655
Ligne 3	7 227	387	7 614
Ligne 4	17 669	6 070	23 719
Ligne 5	2 811	1 552	17 149
Ligne A	19 003	2834	21 837
Ligne B	12 774	380	13 154
Ligne C	16 953	420	17 373
TAD	1 180	1 680	2 860
Total lignes urbaines	227 169	29 097	256 266

Kilomètres sous-traités (lignes interurbaines)

Kilomètres sous-traités	Cumul à fin déc-23		
	Commerciaux	HLP	Total
Ligne 10	19 730	2 182	21 912
Ligne 12	20 946	2 307	23 253
Ligne 14	23 847	13 502	37 349
Ligne 16	15 411	2 895	18 306
Ligne 20	109 825	32 248	142 073
Ligne Côte&Plage	1 934	350	2 284
TAD	27 609	34 548	62 157
Total lignes interurbaines	219 302	88 032	307 334

2.5 Les Recettes

Titres	Tarif TTC	Quantités vendues	Recettes mensualisées TTC	Recettes mensualisées HT (TVA à 10%)
Ticket Unité	1,00 €	18 878	18 855,63 €	17 141,48 €
Ticket Unité (interurbain)	1,00 €	4 192	4 192,00 €	3 810,91 €
Ticket Journée	3,00 €	15	44,06 €	40,05 €
Carnet de 10 PT	8,00 €	295	2 352,16 €	2 138,33 €
Carnet de 10 TR	4,00 €	860	3 436,78 €	3 124,35 €
Tickets réduits (groupe)	0,40 €	946	378,40 €	344,00 €
Abonnement mensuel Adulte PT	20,00 €	339	6 733,50 €	6 121,36 €
Abonnement annuel Adulte PT	200,00 €	56	10 600,00 €	9 636,36 €
Abonnement Jeune mensuel	10,00 €	956	9 549,85 €	8 681,68 €
Abonnement Jeune Annuel 1er enfant	100,00 €	312	31 200,00 €	28 363,64 €
Abonnement Jeune Annuel A partir du 2ème enfant	70,00 €	114	7 980,00 €	7 254,55 €
Abonnement mensuel Solidaire	10,00 €	99	989,30 €	899,36 €
Abonnement annuel Solidaire	100,00 €	5	500,00 €	454,55 €
Abonnement mensuel Senior	10,00 €	70	700,00 €	636,36 €
Abonnement annuel Senior	100,00 €	5	500,00 €	454,55 €
Duplicata	5,00 €	11	55,00 €	50,00 €
Recettes PV			824,00 €	584,00 €
TOTAL			98 890,68 €	89 735,53 €



Les recettes 2023 s'élèvent à **98 890,68€**, et progressent de 5% par rapport à l'année précédente.

Elles sont le produit des ventes de l'agence commerciale Côte&Bus, des ventes issues de l'application Côte&Bus et celles réalisées à bord de nos véhicules.

- La clientèle « Jeune » (- de 26 ans) représente les ventes les plus importantes avec 49% des recettes et 80% des voyages (voir partie 2.6 ci-après).
- La clientèle « Domicile-travail » génère 18% des recettes et réalise 8% des voyages.
- Les « Occasionnels » correspondent à 29% des ventes pour 9% du trafic.
- Les tarifs « Solidaires » et « Sénior » représente respectivement 2% et 1% des recettes pour 2% et 1% des voyages.



2.6 Les voyages

Le nombre annuel de voyages sur l'ensemble du réseau Côte&Bus (lignes urbaines, lignes interurbaines et TAD) atteint, pour l'année 2023, **420 798 voyages**.

Voyages comptables issus des ventes de titres Côte&Bus				
Titres	Tarif TTC	Coefficient de mobilité	Quantités vendues	Voyages comptables
Ticket Unité	1,00 €	1,05	18 878	19 822
Ticket Unité (interurbain)	1,00 €	1,05	4 192	4 402
Ticket Journée	3,00 €	4	15	60
Carnet de 10 PT	8,00 €	10,5	295	3 098
Carnet de 10 TR	4,00 €	10,5	860	9 030
Tickets réduits (groupe)	0,40 €	1	946	946
Abonnement mensuel Adulte PT	20,00 €	40	339	13 560
Abonnement annuel Adulte PT	200,00 €	400	56	22 400
Abonnement Jeune mensuel	10,00 €	40	956	38 240
Abonnement Jeune Annuel 1er enfant	100,00 €	400	312	124 800
Abonnement Jeune Annuel A partir du 2ème enfant	70,00 €	400	114	45 600
Abonnement mensuel Solidaire	10,00 €	40	99	3 960
Abonnement annuel Solidaire	100,00 €	400	5	2 000
Abonnement mensuel Senior	10,00 €	40	70	2 800
Abonnement annuel Senior	100,00 €	400	5	2 000
Sous-Total Voyages titres Côte&Bus				292 718
Voyages comptables issus des ventes de Cartes Scolaires CABCS				
Titres	Nombre de mois	Coefficient de mobilité	Quantités vendues	Voyages comptables
Cartes scolaires Janvier 2023 - Juin 2023	6	120	650	78 000
Cartes scolaires Septembre 2023 - Déc. 2023	4	80	626	50 080
Sous-Total voyages Cartes scolaires				128 080
Voyages totaux réseau Côte&Bus				420 798



2.6.1 Voyages issus des ventes de titres Côte&Bus

Il s'agit de voyages comptables, c'est-à-dire calculés sur la base des ventes par titre. Ils progressent de 8% par rapport à l'année 2022, et montrent ainsi l'attractivité du nouveau réseau.

2.6.2 Voyages issus des ventes de cartes scolaires CABCS

Les cartes scolaires délivrées par la Communauté d'Agglomération permettent aux jeunes habitants hors Beaune d'utiliser les lignes régulières Côte&Bus (10, 12, 14, 16 ou 20) dans la limite d'un aller-retour par jour scolaire.

Le nombre de carte délivrée est en légère baisse de 3,7% par rapport à l'année scolaire 2022 – 2023 :

- 2019 – 2020 : 594 cartes
- 2020 – 2021 : 638 cartes
- 2021 – 2022 : 665 cartes
- 2022 – 2023 : 650 cartes
- 2023 – 2024 : 626 cartes



3. Les moyens humains mis en œuvre

3.1 Le personnel

Keolis Beaune a intégré en septembre 2016, 5 agents de la fonction public travaillant pour la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud.

Six années après, le bilan de leur intégration est extrêmement positif puisqu'aucun départ n'a été constaté. Seuls 3 salariés ont fait valoir leur à la retraite en 2020, 2021 et 2022.

A noter qu'un des agents de la fonction public est suppléant au Comité Social et Economique.

Organisation générale

Au 31 Décembre 2023, Keolis Beaune Mobilités compte 13 salariés pour 13 ETP (Effectif Temps Plein).

- 11 conducteurs, dont 2 fonctionnaires en détachement
- 1 assistant Marketing
- 1 agent d'accueil

La responsable d'exploitation, Charlène AMBRIGOT, et le directeur, Jérôme SUCKERDOFF, sont mis à disposition par le Groupe Keolis.

Keolis Beaune Mobilités assure en propre l'exploitation des lignes urbaines et sous-traite l'exploitation des lignes interurbaines et du TAD extérieur à Beaune par Keolis Val de Saône. L'effectif de KVS pour assurer ces services se monte à 11 conducteurs à temps partiel.

L'appui du groupe Keolis

Keolis Beaune Mobilités est une filiale du groupe Keolis. Elle est rattachée à la Direction Régionale Keolis Sud-Est et au Secteur Bourgogne.

Dans le cadre d'une convention d'assistance technique, Keolis Beaune Mobilités bénéficie de l'expertise technique de salariés de Keolis SA :

- Le Directeur du Secteur Bourgogne : Laurent CHAPUS
- Une contrôleuse de gestion : Valérie VICENTE
- Une comptable : Laurence RIBEIRO
- Une gestionnaire paie : Aurélie DURAND
- Un expert technique et maintenance : Xavier BOURJON
- Une responsable des ressources humaines : Laurène MUNIER
- Une responsable sécurité : Marjorie FOUVET
- Une responsable marketing secteur : Carole CHAUVET



Par ailleurs, Keolis Beaune Mobilités bénéficie de l'expertise métier des experts de la Direction Régionale Sud-Est en termes de Marketing, Méthodes Exploitation, Informatique et Systèmes d'information, Achats / Parc / Maintenance etc...

Quelques chiffres

- Moyenne d'âge : 50 ans pour l'ensemble du personnel, 53 ans pour les conducteurs.
- 23 % des salariés ont plus de 55 ans et 46 % sont des femmes, toutes catégories de personnels confondus.
- 1436 heures d'absence ont été dénombrées pour maladie, en hausse de 3% par rapport à 2022.
- Il n'y a pas eu d'accident du travail.
- 2 salariés en CDI bénéficient de la reconnaissance de travailleur handicapé.

3.2 La formation

Keolis Beaune Mobilités mise sur une politique de formation volontariste au service de la stratégie et de la performance de l'entreprise.

Le plan pluriannuel de formation garantit un haut niveau de professionnalisme des collaborateurs de l'entreprise.

Pour l'année 2023 les dépenses de formations professionnelles (dont salaires) s'élèvent à ~~4861~~3400 € HT (hors versement des contributions légales et taxes d'apprentissage).

12 salariés ont bénéficié d'une formation.

Les formations dispensées en 2023 sont :

- FCO VOYAGEURS (1 salarié)
- Formation Incendie (7 salariés)
- Formation Gestion des conflits (4 salariés)

3.3 Les relations avec les Instances Représentatives du Personnel

Keolis Beaune Mobilités dispose d'un Comité Social et Economique composé d'un titulaire et d'un suppléant, élus en juin 2023.

Le climat social est apaisé, les élus représentent l'ensemble du personnel auprès de l'employeur, le dialogue est très bon et les échanges sont constructifs. C'est pourquoi, Keolis Beaune Mobilités prône un dialogue social qui ne s'enferme pas dans la préservation des acquis, mais qui recherche les progrès partagés et qui a en ligne de mire l'objectif commun fixé, à savoir la satisfaction client et le bien-être des salariés.

4. Le matériel roulant

Le parc a été dimensionné à la mesure de la construction du nouveau réseau, et s'accompagne de la volonté de transition énergétique



4.1 Description du parc

Keolis Beaune Mobilités a déployé dans le cadre du nouveau contrat un parc fiable et adapté :

- à la fréquentation des services (minibus pour certaines lignes urbaines et aux heures creuses),
- au gabarit de voirie de certains secteurs.

Pour ce faire elle a retenu les principes suivants :

- le renouvellement du parc de bus en ligne afin de tendre vers une certaine homogénéité, et une baisse du coût de la maintenance grâce au rajeunissement du parc,
- l'harmonisation des véhicules par typologie (capacité, énergie) qui apporte une meilleure connaissance du matériel, une meilleure gestion de l'approvisionnement des pièces pour être plus réactif en cas de panne,
- la mise en accessibilité complète du parc, y compris pour les véhicules utilisés en Transport A la Demande,

4.2 Caractéristiques du parc

Le parc urbain est donc composé de 13 véhicules comme prévu au plan de parc contractuel.

Type de Véhicule	Energie	Modèle	Quantité	Capacité	Ligne
Bus standard	Biocarburant	Mercedes Citaro	3	107 places	2, et 4
Mini Bus	Biocarburant	Mercedes City23	3	23 places	1, 2 et la C
Midi Bus	Electrique	ISUZU NovoCityVolt et/ou autre référence	3	49 places	Ligne 2, A, B et C
Car Standard	Biocarburant	Mercedes Intouro	2	63 places	Lignes 1
-10 places	Biocarburant	Renault Trafic	1	9 places	TAD
-10 places	Biocarburant	Citroen C3	1	4 places	TAD

Le parc interurbain est composé de :

- 10 autocars (Mercedes Intouro) dont 1 réserve
- 1 midicar (Otokar Navigo)
- 5 véhicules légers (pour les transports à la demande)

Caractéristiques	Mercedes Intouro	Otokar Navigo
Longueur	13,32 m	8,36 m
Largeur	2,55 m	2,27 m
Hauteur	3,35 m	3,23 m
Porte à faux AV/AR	2,76/3,3 m	1,46/2,41 m
Rampes PMR	Rampe mécanique	Rampe mécanique
Options	Climatisation	Climatisation



Le parc est ainsi composé de véhicules thermiques de norme euro 6 utilisant du biocarburant de type HVO, et ce en complément des véhicules électriques.

Cette approche permet de baisser de 69% l'indice carbone du parc.

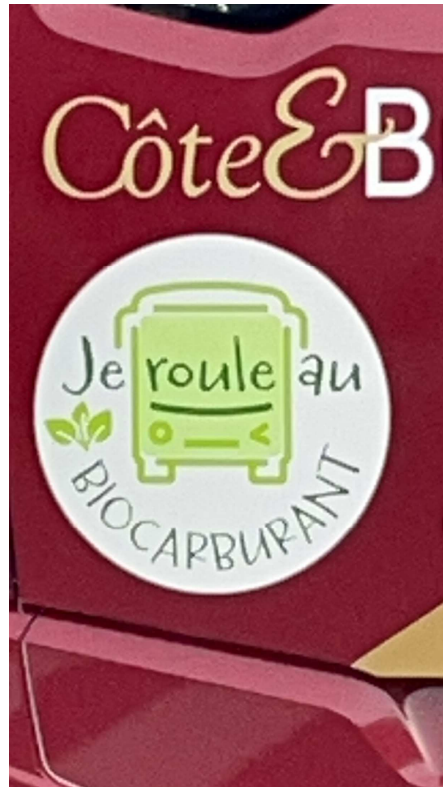
4.3 Age du parc

Un critère d'âge est fixé contractuellement aux véhicules affectés au transport en commun de personnes. Ce critère est mesuré au 31 décembre de chaque année et ne doit pas excéder :

- 15 ans pour les autobus et les autocars de type standard,
- 10 pour les minibus,
- 18 ans pour les autobus et les autocars de type standard affectés à la réserve d'exploitation,
- 12 ans pour les minibus affectés à la réserve d'exploitation.

L'âge moyen du parc Côte&Bus, au 31 décembre 2023 est de 8,89 ans :

- 8,76 ans pour les véhicules type standard
- 9,76 ans pour les minibus véhicules

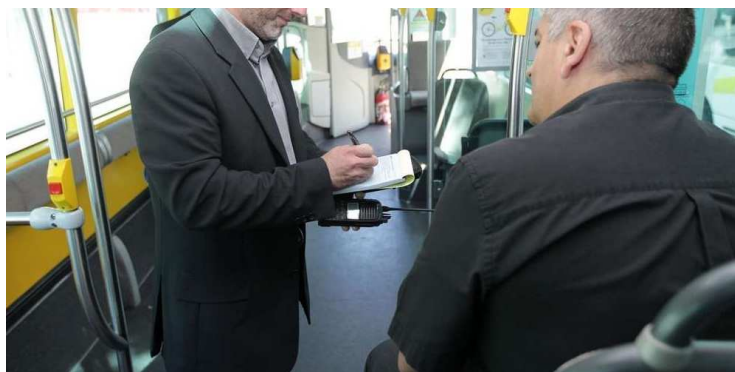


5. Le contrôle - fraude

5.1 Les contrôles Côte & Bus

Quatre personnes sont maintenant habilitées à faire des contrôles sur le réseau :

- 2 conducteurs
- Le Directeur
- La Responsable d'exploitation.



13 opérations de contrôles ont été réalisées durant l'année 2023.

Au total 37 PV ont été dressés en 2023, soit une baisse de 30 % par rapport à 2022.

Le traitement de ces derniers se compose de la façon suivante :

- 4 PV ont été annulés à la suite de réclamations fondées,
- 7 PV ont bénéficié de l'opération Troc'it,
- 23 PV ont été payés,
- 3 PV sont restés impayés malgré nos relances et ont été transférés au Trésor Public.

5.2 L'opération Troc'it

L'opération Troc'it est une action de lutte contre la fraude initiée par le Groupe Keolis. L'objectif est d'inciter les contrevenants à détenir un titre de transport et de transformer les fraudeurs en clients.

Cette action est menée sur le réseau Côte & Bus tout au long de l'année. Le contrevenant peut ainsi bénéficier de l'annulation de sa contravention en échange de l'achat d'un abonnement annuel.

7 personnes ont accepté l'opération Troc'it et ont ainsi régularisé leur situation.

Pour bien informer notre clientèle de l'existence de cette alternative, le courrier suivant est systématiquement envoyé à tout client pris en situation de fraude :



XXX

XXX

XXX

Procès-verbal n° XXX

lundi 8 avril 2019

Madame, Monsieur,

Le **11 Septembre 2018** à **16H20** sur la **ligne N°2**, votre enfant **XXXX XXXX** s'est vu dresser un procès verbal par nos agents assermentés.

Un exemplaire de ce procès verbal lui a été remis d'un montant de **XX euros**.

En cas d'oubli de carte (et si valide), se présenter en agence sous 8 jours pour vous acquitter de frais de dossier minorés d'une valeur de **8 euros**.

Vous pouvez régulariser votre situation dans les 8 jours :

- en envoyant un chèque à l'ordre de KEOLIS BEAUNE à l'adresse suivante : KEOLIS BEAUNE Service recouvrement – 24 B rue Richard - 21200 BEAUNE
- en vous présentant à **l'Espace Côte&Bus** situé en Gare SNCF de Beaune, Avenue du 8 septembre aux horaires d'ouverture suivants :
Mardi – Mercredi - Jeudi : 9h30 – 12h30 / 14h – 18h
Vendredi : 9h30 – 18h
Samedi : 9h – 12h

Tél : 03.80.21.85.09

Opération Troc'it !

A titre exceptionnel, ce procès-verbal sera annulé en cas d'achat, pour votre enfant, d'un abonnement annuel, dans un délai de 8 jours et incluant le mois en cours.

Nous tenons à vous informer que vous bénéficiez d'un délai de 8 jours, à compter de la réception de ce courrier, pour régulariser votre situation.

Passé ce délai, le montant du procès-verbal sera **majoré de XX €** pour frais de dossier.

Dans l'attente de votre règlement, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le service Prévention Contrôle Voyageurs

PS : veuillez ne pas tenir compte de ce courrier si entre temps vous avez régularisé votre situation.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la « loi informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à KEOLIS BEAUNE 24b rue Richard 21200 BEAUNE

A découper et à joindre à votre règlement

--><-----

Référence à rappeler.

Nom : XXXX

Prénom : XXXX

N° de PV: XXXX



6. L'information Voyageurs

6.1 La nouvelle identité visuelle du réseau

La mise en place du nouveau réseau implique une refonte complète de l'information voyageurs. Ce changement représente une opportunité pour rafraîchir l'identité Côte & Bus.

Côte&Bus

Le nouveau logo fait écho à la richesse du patrimoine régional. Il est directement inspiré de la Cité des Vins. On y retrouve les deux couleurs de son logo, or et rouge profond. La couleur du raisin et la richesse du patrimoine régional sont mises en avant.



La grille est stylisée et rappelle la forme du bâtiment de la Cité des Vins, légère et évoluant d'une façon circulaire (Cycle du temps, des saisons).

Afin d'ancrer cette nouvelle marque, la déclinaison du nouveau logo se retrouve sur les véhicules. La nouvelle livrée conforte l'image d'un réseau agréable et innovant, proche de chacun et reflétant les caractéristiques uniques de son terroir.

Ce nouvel habillage rend clairement identifiable le service de transport sur l'agglomération





La nouvelle identité visuelle est déclinée sur tous les supports du réseau :

- Supports mobiliers : arrêts, agence de mobilité, dépôt...
- Supports de communication : fiche horaires, plans, site internet...

Elle permet de dynamiser le plan de communication et de valoriser la modernisation du parc avec l'électrification partielle de la flotte.



6.2 Une refonte de l'information voyageurs

Il faut de nos jours avoir accès à une information simple et efficace partout et à tout moment. Les supports d'information traditionnels s'inscrivent dans cette dynamique et renvoient une information lisible et efficace.

De plus, ils sont accessibles et lisibles par tous. Keolis Beaune Mobilités a appliqué les règles d'usage sur l'ensemble des supports d'information (styles, contrastes, tailles, couleurs...) et a adapté ces derniers à la nouvelle charte graphique Côte&Bus.

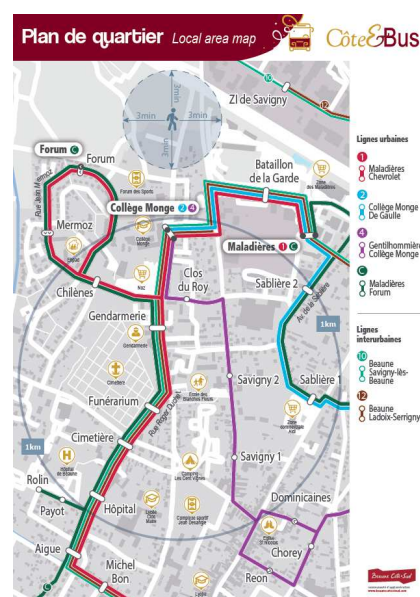
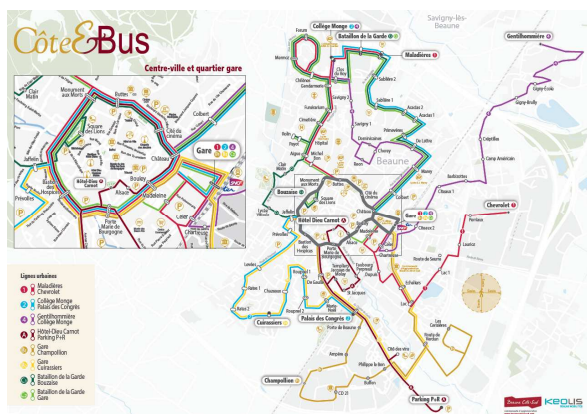
L'attractivité touristique du territoire est mise également en exergue avec des informations utiles aux visiteurs et avec une traduction partielle en anglais de l'information voyageurs.

6.2.1 Les plans du réseau

Keolis préconise de maintenir deux plans qui distinguent le réseau urbain du réseau interurbain et qui permettent une lecture à deux échelles.

Le plan du réseau urbain sera amélioré pour y intégrer les éléments suivants :

- fond de carte éclairci pour mettre en valeur les lignes du réseau
- nom des rues et des générateurs de déplacements
- hiérarchie des lignes selon l'épaisseur du trait
- légende détaillant la hiérarchie des lignes et leur représentation
- cercle permettant de valoriser la marche à pied

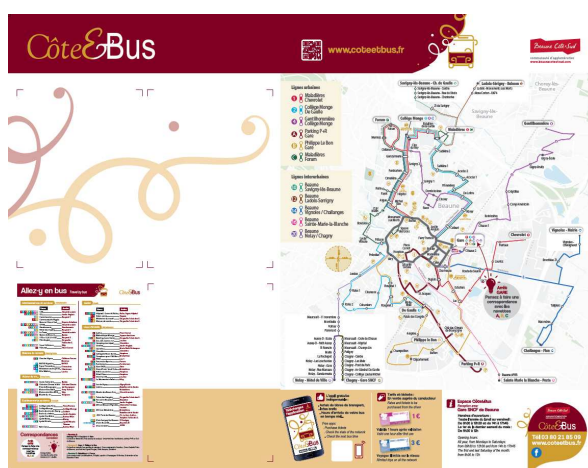


Ce plan restera disponible en téléchargement sur le site Internet du réseau, dans les abribus et dans le guide bus.

6.2.2 L'information aux arrêts

Le point d'arrêt constitue souvent le premier canal d'information du voyageur.

Keolis Beaune Mobilités a rendu plus lisible et accessible l'information essentielle au point d'arrêt tout en y intégrant des informations commerciales pouvant être lues pendant le temps d'attente du voyageur.



6.2.3 L'information à bord

À bord du véhicule, les voyageurs retrouvent toutes les actualités sur le réseau et la ville sur les cadres situés derrière le conducteur et à proximité des portes arrière.

Dans l'optique d'assurer la lisibilité et l'accessibilité de l'information située sur les espaces voussoirs, Keolis affiche le règlement intérieur en version allégée sous forme de pictogrammes modernisés.

Les clients sont également informés de la tarification en vigueur. Tous les titres sont présentés dans un voussoir. Le prix du ticket unité sera affichée de manière visible près du poste de conduite. La vente en ligne et sur smartphone sera valorisée à l'intérieur du véhicule.

Pour accueillir une clientèle internationale, toute l'information voyageur à bord des navettes Cité des Vins est affichée en français et en anglais.

Quelques règles pour bien voyager...

- Il est conseillé d'être présent à l'arrêt au minimum 2 minutes avant l'horaire théorique de passage de votre bus. Avant l'arrivée du bus, préparez votre titre de transport ou votre monnaie (Les billets de 10€ maximum sont acceptés).
- Faites signe au conducteur suffisamment à l'avance pour qu'il s'arrête. L'arrêt est facultatif. La montée s'effectue uniquement par la porte avant. (Sauf dispositions particulières PMR).
- Les enfants âgés de moins de 10 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'une personne âgée au moins de 16 ans.
- Pour leur sécurité, les enfants âgés de moins de 4 ans doivent impérativement être maintenus assis sur les genoux de l'accompagnateur et tenus dans ses bras.

- Les places sont destinées en priorité aux mutilés de guerre, aux aveugles, invalides et infirmes civils, aux femmes enceintes, aux personnes accompagnées d'un enfant de moins de 4 ans et aux personnes âgées.
- L'accès est interdit aux personnes en état d'ivresse ou qui, par leur tenue ou comportement, incommoderaient les autres passagers.
- Il est interdit de détériorer le matériel, d'actionner les dispositifs de sécurité (sauf cas d'urgence), de mettre les pieds sur les sièges, de céder ou revendre un titre de transport et de parler au conducteur sans nécessité pendant la marche du véhicule.
- Demandez l'arrêt en appuyant sur le bouton « Stop ». Le témoin « Arrêt demandé » s'allume dans la mesure du possible, en cas de forte affluence.

- A bord du bus, il est interdit de fumer. Dans le cas contraire, vous vous exposez à une amende ou à des poursuites judiciaires. Cette règle s'applique également aux cigarettes électroniques.
- Nous invitons les passagers à respecter la quiétude d'autrui dans le bus, notamment en termes de nuisances sonores (oris, MP3, téléphones...).
- Les poussettes transportant des enfants sont admises gratuitement à l'intérieur des bus et doivent être repliées, dans la mesure du possible, en cas de forte affluence.
- Il est interdit de monter à bord des bus avec des patins à roulettes ou des rollers. Les trottinettes et les vélos sont interdits, sauf s'ils sont pliés, maintenus par leur propriétaire.

- Dans le bus sont interdits les paquets et colis encombrants, matières dangereuses (bouteilles de gaz, bidons de carburant...) et objets risquant d'incommoder ou de blesser les passagers. Les objets doivent pouvoir être portés sur les genoux, sans gêner les autres passagers.
- Les animaux domestiques de petite taille sont admis dès lors qu'ils sont transportés dans un panier, un sac ou une cage convenablement fermée.
- Les chiens reconnus aptes à la fonction de guide, ou guide en formation, munis d'un harnais, sont acceptés.
- Pour toutes réclamations ou pertes d'objets, vous pouvez vous adresser à l'Espace Côte&Bus, par téléphone au 03.80.21.85.09 ou par email à coteetbus@keolis.com.

www.coteetbus.fr



Pour rendre l'expérience voyageur plus pratique et accessible à tous, Keolis Beaune Mobilités a installé dans les bus un système d'annonces sonores et visuelles informant des prochains arrêts et de l'arrêt en cours.

6.3 L'agence commerciale devient l'agence de la mobilité

Les agences commerciales revêtent une importance auprès de tous les segments de clientèle et notamment :

- pour les clients « anxieux » et « routiniers », qui représentent 1/3 des clients, peu autonomes et ne maîtrisant pas forcément les outils modernes
- pour les clients potentiels, l'agence commerciale constituant le point d'entrée « naturel » dans lequel ils se rendent pour être pris en charge, informés et conseillés
- pour les autres segments de clientèle, qui privilégient d'autres canaux pour l'achat, mais qui considèrent les agences commerciales comme des lieux où toutes les demandes d'information et de service après-vente peuvent être traitées.

L'agence Côte&Bus en gare de Beaune est idéalement implantée. Elle est au cœur du réseau et du point de correspondance du réseau. Elle est également située au cœur de l'offre intermodale.

Pour renforcer l'identification de cette agence depuis l'extérieur de la gare, Keolis Beaune Mobilités a utilisé l'espace vitré donnant sur le parvis de la gare.



L'information téléphonique est dispensée depuis cet espace pendant les horaires d'ouverture.

Le personnel intervenant à l'agence commerciale est formé et sensibilisé aux conseils en mobilité, et notamment à la proposition de solutions multimodales intégrant l'ensemble des modes que ce soit du réseau Côte&Bus, ou des réseaux TER et Mobigo.

L'hôtesse dispose des documents d'informations relatifs à l'ensemble des modes : les horaires du réseau Côte&Bus bien évidemment mais aussi des lignes régionales et TER.



Le personnel est formé par les équipes commerciales et marketing de l'Office de Tourisme de Beaune afin d'être en capacité d'informer et de renseigner les visiteurs qui arrivent sur le territoire. L'espace Côte&Bus est un point de diffusion des documents touristiques avec notamment des plans de ville à disposition.

6.4 Accès au réseau facilité

6.4.1. Le renouvellement d'abonnement à distance

Une communication spécifique est faite chaque année début juillet grâce à l'envoi d'un mailing à l'ensemble des abonnés Jeunes pour promouvoir le renouvellement d'abonnement à distance.

Keolis Beaune - Réseau Côte&Bus
Service Abonnement
24 B, rue Richard
21200 BEAUNE

L'info au bout de vos doigts !

NOUVEAU

Pour connaître l'heure de passage du prochain bus

Scannez le Flash Code que vous trouvez facilement sur le panneau d'information de votre arrêt

Votre smartphone vous indiquera instantanément l'heure de passage du prochain bus

Pour planifier votre trajet

Réactualisez les informations Côte&Bus sur Google Maps

Google Maps vous propose le meilleur itinéraire possible selon vos préférences : substitution à la voiture, mode de marche à pied...

Côte&Bus

www.coteetbus.fr
Tél 03 80 21 85 09
coteetbus@keolis.com

Renouvelez votre abonnement de dès aujourd'hui !

Le prélèvement automatique

NOUVEAU

Payez en 10 fois sans frais !

Avec le prélèvement mensuel automatique :

- Payez 10 mois, voyagez en bus 12 mois !
- Plus besoin de vous déplacer tous les mois à l'Espace Côte & Bus : vous renouveliez votre abonnement 1 seule fois par an !
- Votre compte bancaire est débité le 7 de chaque mois
- Pour y souscrire, votre passage à l'Espace Côte&Bus doit d'abord être validé et votre pièce d'identité est indispensable pour signer le mandat de prélèvement.

Renouvelez votre abonnement !

Remplissez le coupon détachable ci-joint et rendez-vous à l'Espace Côte&Bus ou renvoyez votre demande d'abonnement accompagnée :

- D'un chèque du montant de(s) l'abonnement(s) à l'entrée de Keolis Beaune
- De la photocopie d'une pièce d'identité ou du livret de famille (livret de famille indispensable pour bénéficier de la réduction accordée sur l'abonnement annuel à partir du 2ème enfant)
- Et vous souhaitez changer la carte nominative (Carte abonnée, changement d'adresse ou de photo...) joindre : Une photo d'identité et un justificatif de domicile (uniquement pour les changements d'adresses)

Horaires d'ouverture
Mars - Avril : 9h - 18h
Mai - Juin : 9h - 18h
Juillet - Août : 9h - 18h

Renouvelez votre abonnement avant le 11 août et soyez tranquille pour la rentrée !

Découvrez tous vos avantages en grattant les goodies de la carte ci-jointe !

Tél 03 80 21 85 09 - coteetbus@keolis.com

Abonnement Jeune

☐ Abonnement Jeune Annuel
100€ (70€ à partir du 2ème enfant)

☐ Abonnement Jeune Mensuel
10€ x nombre de mois = €

Nom / Prénom : _____
Date de naissance : _____
Adresse : _____

Code Postal et ville : _____
Nom/Prénom Resp. Légal : _____
Etablissement scolaire : _____
Classe (rentrée 2018) : _____
Tél fixe : _____ Tél port : _____
Mail : _____

Je reconnais l'exactitude des données fournies

Date : _____ Signature : _____

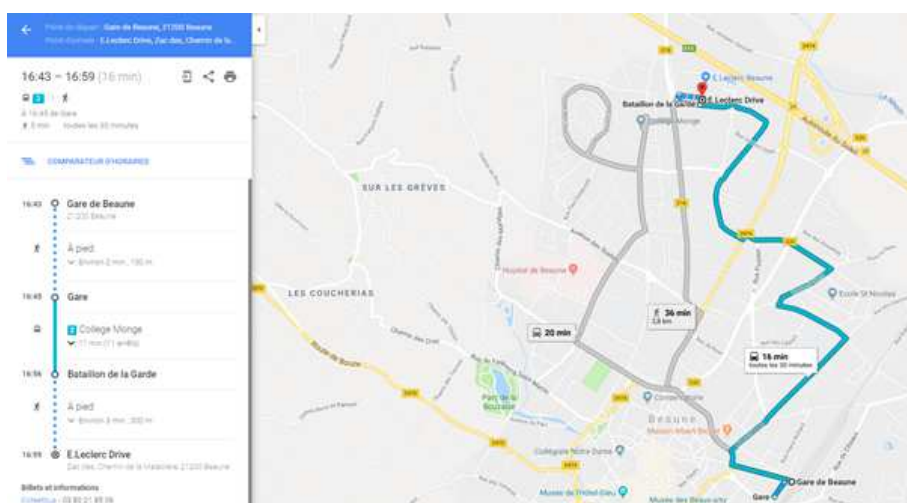
(1) Domicile d'inscription légal le 11/08/18
(2) Ce coupon permet de renouveler l'abonnement à distance
ou pour bénéficier des avantages de la carte ci-jointe

Ce service rencontre un vrai succès. Combiné au prélèvement automatique gratuit, il permet de lisser la confection des abonnements Jeunes sur l'été et baisse ainsi considérablement le temps d'attente en agence sur la période de rentrée scolaire.

6.4.2. L'accès au réseau depuis Google Maps

Keolis Beaune Mobilités a travaillé avec Google Transit afin d'intégrer les horaires théoriques du réseau Côte&Bus dans leur calculateur d'itinéraires intégré à Google Maps. Cette fonctionnalité est disponible grâce au logiciel d'exploitation Okapi, développé par le Groupe Keolis. Cet outil permet de construire la topologie complète d'une ligne, d'intégrer les horaires de passage à chaque point d'arrêt et d'autres informations générales liées à la ligne (calendrier de fonctionnement, tracé, tarif etc.) L'ensemble de ces données est ensuite exporté sous format GTFS et intégré à Google Maps.

Intégration du réseau Côte&Bus dans le calculateur d'itinéraires intégré à Google Maps : tracés, horaires, tarif paramétré dans la recherche d'itinéraire en transport en commun.



Beaune est une ville avec une attractivité touristique importante. Google Maps est le 1er calculateur d'itinéraire et c'est un outil intuitif pour toute clientèle de passage.

La présence des arrêts Côte&Bus dans Google Maps est valorisée sur la page d'accueil du site web

www.coteetbus.fr



6.4.3. L'application mobile TIXIPass sur le réseau Côte&Bus

Cette application permet d'acheter son titre de transport n'importe où et n'importe quand.

Les tickets achetés sont alors dématérialisés, et stockés sur son smartphone. L'ensemble de la gamme tarifaire est disponible, sans coût supplémentaires.

La validation du ticket se fait toujours à bord, mais par la lecture d'un code barre se situant à proximité du composteur.



7. La dynamique commerciale

7.1 La participation active de Côte&Bus à la vie de l'agglomération

7.1.1 La signature médiatique du nouveau contrat

Messieurs Alain Suguenot, Président de l'Agglomération Beaune Côte et Sud, et Didier Cazelle, Directeur Général Adjoint de Keolis ont invité la presse ce mercredi 26 avril 2023 pour signer la nouvelle convention de Délégation de Service Public du transport.

Ils ont pu ainsi présenter les ambitions de ce nouveau contrat et répondre aux questions des journalistes.



INVITATION PRESSE

Alain SUGUENOT,
Maire de Beaune - Président de
l'Agglomération Beaune Côte & Sud
et
Didier CAZELLE,
Directeur Général Adjoint de Keolis, en charge des territoires,
vous convient le
Mercredi 26 avril à 11H00,
à l'agglomération (14 rue Ph. Trinquet - Beaune)
à la signature de la Délégation de Service Public Transport.



KEOLIS

Merci de confirmer votre présence à
communications@beaunecoteetsud.com avant le vendredi 21 avril.

7.1.2 La réunion publique des transports scolaires

Organisée par la Communauté d'Agglomération, KEOLIS Beaune Mobilités était présent pour présenter le réseau Côte&Bus et répondre aux questions des élus et des établissements scolaires.

7.1.3 La semaine des transports publics et journées du patrimoine

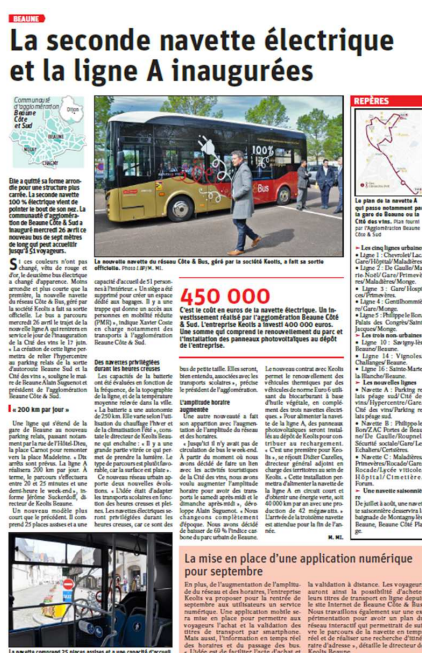
Keolis Beaune Mobilités participe naturellement à cet événement en offrant la gratuité du réseau le weekend de la période consacrée.

7.2 Les opérations de communication

Les opérations de communication sont essentielles pour faire connaître le réseau et développer la fréquentation. Keolis Beaune Mobilités a mis en place un plan d'actions commerciales ambitieux pour valoriser le développement du nouveau réseau.

La campagne de communication « Ligne A »

Lancée le 17 juin 2023, la ligne A vient s'ajouter au réseau actuel avec une vocation bien identifiée. Un plan de communication spécifique a été mis en place : inauguration avec la presse, un habillage du mobilier et du véhicule adapté, une campagne de communication presse et sur les réseaux sociaux



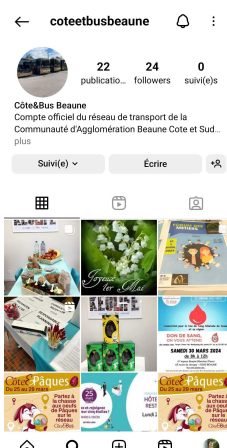

Le lancement de la ligne estivale Beaune Côte&Plage

La desserte estivale de Beaune Côte et Plage a fait également l'objet d'une communication spécifique.



Le réseau Côte&Bus sur les réseaux sociaux

Toute l'actualité du réseau est présente dorénavant sur Facebook et Instagram



L'opération nouveaux arrivants :

Déploiement tout au long de l'année d'un process d'accueil des nouveaux arrivants de la CABCS habitant dans une commune desservie par une ligne régulière Côte&Bus.

Ceux-ci sont invités à essayer gratuitement le réseau (2 aller/retour offert).

- ↳ Achat d'un fichier mensuel "nouveaux arrivants" auprès de La Poste.
- ↳ Envoi systématique d'un courrier personnalisé en fonction de leur lieu d'habitation : **635 exemplaires** envoyés en 2023 !
- ↳ Création d'un espace dédié sur le site Web www.coteetbus.fr

Votre réseau Côte&Bus



Vous venez de vous installer dans une commune desservie par une ligne régulière du réseau Côte&Bus, le réseau de transport en commun de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud.

Nous vous souhaitons la bienvenue !

Pour vos déplacements occasionnels ou réguliers, pensez aux lignes du réseau Côte&Bus ouvertes à tous !

Nous sommes heureux de vous faire parvenir notre offre d'essai réservée aux nouveaux arrivants : Un aller/retour gratuit pour découvrir et tester les lignes Côte&Bus !

Pour bénéficier de cette offre, 3 possibilités :

1 Rendez-vous sur notre site internet www.coteetbus.fr rubrique **CONTACTEZ-NOUS** puis **NOUVEAUX ARRIVANTS** et complétez le formulaire

ou 2 Remplissez le formulaire ci-dessous et renvoyez-le à : **Keolis Beaune Réseau Côte&Bus** 24B rue Richard 21200 BEAUNE

ou 3 Ou rendez-vous directement, avec ce courrier, à l'Espace Côte&Bus en Gare SNCF de Beaune

Nous vous souhaitons une bonne installation et sommes à votre disposition pour toute information. Nous serons heureux de vous accueillir à l'Espace Côte&Bus situé dans le hall de la Gare SNCF de Beaune.

Formulaire à remplir

Nom _____

Prénom _____

Nouvelle adresse _____

Code Postal et ville _____

N° de téléphone _____

Email _____

Espace Côte&Bus
Gare SNCF de Beaune

Tél 03 80 21 85 09
www.coteetbus.fr
coteetbus@keolis.com

Horaires d'ouverture :
Mardi, mercredi, jeudi : 9h30-12h30 / 14h-18h
Vendredi : 9h30-18h
Samedi : 9h-12h

KEOLIS exploitant du réseau Côte&Bus : 24B rue Richard, 21200 Beaune - Tél. 03 80 21 85 09

L'opération de Noël

Le bus du père Noël avec le père Noël en personne était présent Place Carnot le samedi 16 décembre pour une séance photo gratuite. Distribution de gourmandises en plus...



de



L'atelier de rentrée à l'Espace Saint Jacques à Beaune

Réunion d'information sur le réseau Côte&Bus auprès des familles pour préparer la rentrée scolaire



La journée des CM2

Côte&Bus est partenaire et transporteur pour la journée d'immersion aux collèges pour des classes CM2

La journée de la plasturgie

Le 24 novembre 2023 était organisé dans la cadre de la semaine de l'industrie une journée de sensibilisation aux métiers de la plasturgie.

Le réseau Côte&Bus était partenaire et a transporté collégiens, lycéens, jeunes de la mission locale et demandeurs d'emploi pour cette journée.

La visite de la Brasserie de France

Le réseau Côte&Bus a participé à la journée d'invitation de la Brasserie de France auprès des jeunes du lycée Marey

7.3 Les partenariats

Keolis Beaune Mobilités s'affiche comme un partenaire aux côtés de l'agglomération.

Festival Belen

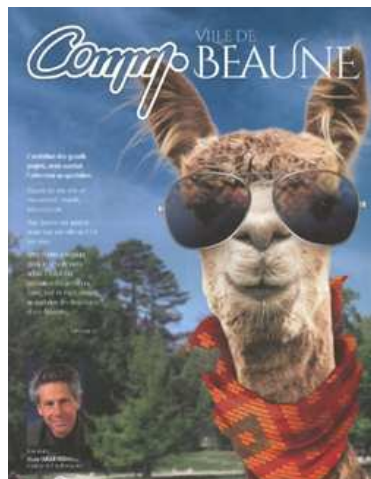


Office du sport





Magazine municipal de Beaune

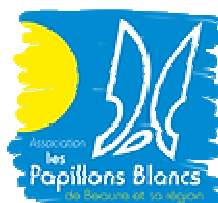


As Beaune – KEOLIS Partenaire de la classe foot



ESAT Les papillons Blancs

Traitement des espaces verts des dépôts rue Richard et de Chevrolet



Association de la Protection de l'Enfance
Association Beaunoise de l'Enfance
Association de la Protection de l'Enfance
Association de la Protection de l'Enfance
Association de la Protection de l'Enfance

8. Qualité

La performance de la qualité du réseau est mesurée à partir du baromètre Qualité de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud. Une formule d'intéressement basée sur le principe de « bonus/malus » vient récompenser les progrès réalisés ou sanctionner le non-respect des engagements Qualité.

L'appréciation de la performance du délégataire en matière de qualité repose sur une mesure de la qualité produite à travers les critères suivants :

1. Ponctualité
2. Propreté des véhicules
3. Fonctionnement des équipements embarqués
4. Disponibilité de l'information
5. Accueil des clients, courtoisie du personnel et serviabilité

Les contrôles sont réalisés chaque année du contrat par un représentant de l'Autorité Organisatrice (et/ou un tiers mandaté par l'AO). Ils s'échelonnent sur toute l'année.

Les résultats montrent une ponctualité constante entre 2022 et 2023 avec 100% des bus à l'heure en heures creuses, et 90% en heures de pointes.

Les résultats sur la propreté des véhicules en sortie de dépôt et sur le fonctionnement des équipements sont en augmentation avec 97.5% de conformités.

L'information est disponible et lisible à 95% sur les points d'arrêt et 100% à bord des véhicules.

Enfin l'accueil et la courtoisie du personnel affiche 95% de conformités.

Le bonus Qualité s'élève à 12 000€ sur l'année 2023.



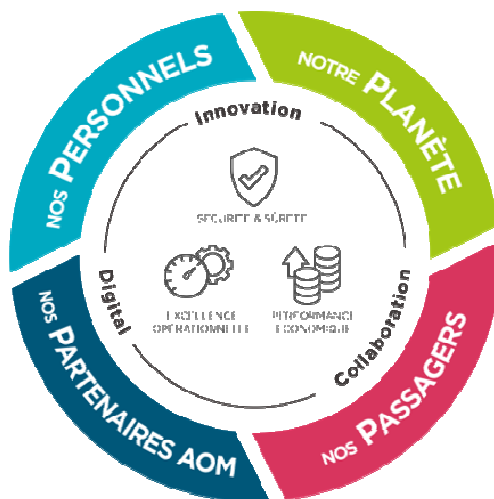
9. La santé et la sécurité au cœur des préoccupations de Keolis Beaune

9.1 Le projet d'entreprise continu KEOLISWAY

Le projet KeolisWay vise à structurer et harmoniser les pratiques managériales en s'appuyant sur les bonnes pratiques et les retours d'expériences locales grâce à l'effet groupe. Cette organisation doit permettre de garantir l'efficacité et la performance attendues par les Autorités Organisatrices de Mobilité.

Déployé dans les 300 filiales de Keolis, le programme d'amélioration continue KeolisWay s'articule autour de sept axes. Chaque axe est décliné en plusieurs thèmes pour lesquels des standards communs et des indicateurs de performance ont été établis par les filières métiers. Grâce à des outils d'autodiagnostic, chaque filiale peut évaluer son niveau et identifier ses points forts et ses marges de progrès, en fonction de sa performance et de son contexte local. KeolisWay permet ainsi à chaque filiale de structurer sa démarche, de construire son plan d'actions et de mesurer ses progrès.

Keolis Beaune Mobilités décline cette démarche au sein de la filiale.

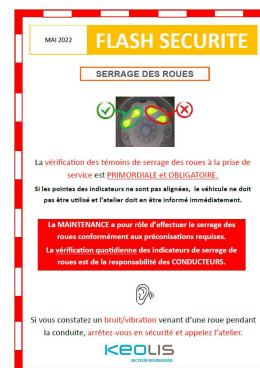


9.2 Des actions de sensibilisation

Pour maîtriser les risques et éviter les accidents, Keolis Beaune Mobilités poursuit une démarche de sensibilisation et de formation afin que les salariés aient pleinement conscience des risques, sachent les identifier et les éviter.

Le Flash Sécurité

Un flash sécurité est affiché chaque mois en salle de prise de service pour sensibiliser le personnel de conduite sur les comportements à risque et rappel des bonnes pratiques.



Le Flash Accident

Un flash accident est publié dès qu'un accident de la circulation le nécessite. Il permet de rappeler les règles de bonne conduite à respecter.



Une charte sécurité pour tous

Une charte unique à destination de tous les salariés de Keolis Beaune Mobilités : conducteurs, administratifs, agents de maîtrise, cadres, direction.

La charte rappelle les principales règles de sécurité portant sur :

- L'hygiène de vie
- Le port des équipements de protection individuelles
- La sécurité routière
- La bonne utilisation des outils de travail
- Le respect des règles sur le site de l'entreprise



9.3 Participation à la Safety Week KEOLIS

Tous les ans Keolis Beaune Mobilités organise une semaine de sensibilisation « Santé, Sécurité ». A cette occasion, l'entreprise organise un ou plusieurs événements en lien avec les axes du programme KeolisWay.

En 2023, Keolis Beaune Mobilités a profité de l'occasion pour mettre l'accent sur la Sécurité routière.

Des actions ludiques et éducatives ont été réalisées toute la semaine sur les thèmes des EPI, de la sensibilisation à la fatigue et la somnolence au volant, ou de la connaissance du code de la route.



9.4 Opération de prévention Alcool/Stupéfiant au dépôt de KEOLIS Beaune

Dans le cadre de sa politique de prévention des risques, KEOLIS Beaune Mobilités réalise, tous les ans et de façon aléatoire, des tests de dépistage d'Alcool et de Stupéfiant auprès des conducteurs.



9.5 La Formation Incendie

Keolis Beaune Mobilités a organisé 2 sessions de formation sur l'utilisation des extincteurs et la sensibilisation du risque incendie. 7 salariés ont été formés.



10. Etudes et enquêtes

Un enquête Montées / Descentes sur l'ensemble des courses du réseau Côte&Bus a été réalisée en décembre 2023.

L'objectif est d'apprécier le niveau de fréquentation globale sur une reconstitution d'1 journée type de semaine :

- les montées à bord des voyageurs,
- les descentes des voyageurs,

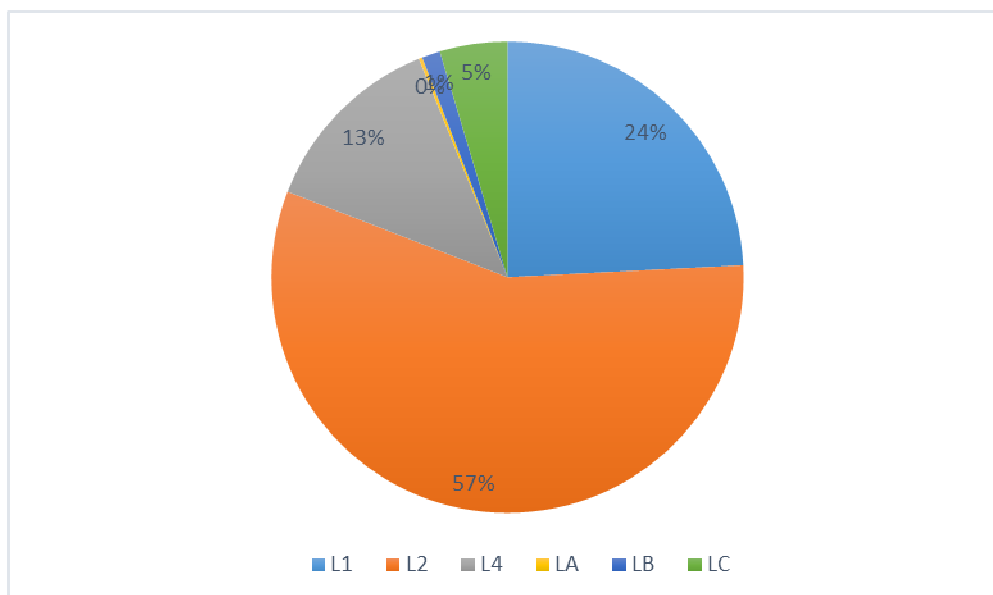
Les comptages se font par arrêt, par sens de ligne et par tranche horaire.

Elles ont porté sur l'ensemble des courses des lignes urbaines (1, 2, 4, A, B et C) et interurbaines (10, 12, 14, 16 et 20).

La fréquentation globale est en hausse de +6% par rapport à 2022 avec 2275 passagers / jours transportés.

La fréquentation des lignes interurbaines se stabilise tandis que celle des lignes urbaines explose. 56 % des personnes transportées le sont sur les lignes urbaines.

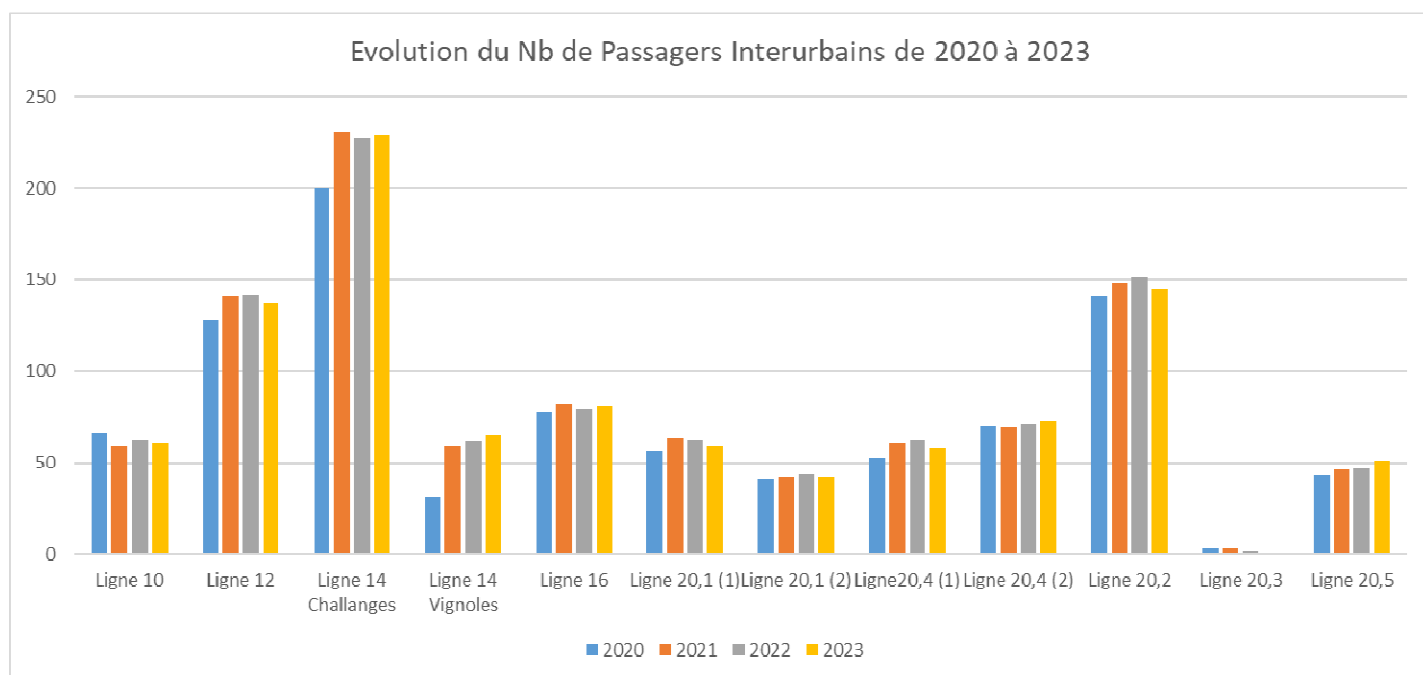
Les lignes urbaines :



- 1273 voyages/jours sur les lignes urbaines en 2023, en progression de 12% par rapport à l'année précédente.
- La ligne 2 représente 57% de la fréquentation quotidienne.

Les lignes interurbaines :

- 1002 voyages/jours sur les lignes 10 à 20 (TAD compris), en très légère régression (-1,2%) par rapport à l'année 2022.
- La ligne 20 et ses différentes variantes représentent 43 % de la fréquentation quotidienne.



11. Les données financières

11.1. Le compte d'exploitation 2023

Keolis Beaune

		Réel 2023
1	ACHATS	36 901 €
	Carburant	25 915 €
	Lubrifiants	0 €
	Pneumatiques	1 760 €
	Pièces	0 €
	Autres entretien	386 €
	Billetterie	0 €
	Eau	251 €
	Electricité	6 329 €
	Equipement dépôt	0 €
	Fournitures Entretien	480 €
	Fournitures Outillage	0 €
	Fourniture mobilier	0 €
	Fourniture matériel de bureau	0 €
	Fourniture Vêtements de Travail	2 006 €
	Fournitures Lavage	3 981 €
	Fourniture Bureau	0 €
	Autres achats	-846 €
	Remboursement de TIPP	-3 361 €
		0 €
2	SERVICES EXTERIEURS	546 156 €
21	Sous-Traitance Générale	444 897 €
	Sous-Traitance Lignes Urbaines	444 897 €
	Sous-Traitance Taxis	0 €
	Sous-Traitance Scolaires	0 €
	Sous-Traitance services occasionnels	0 €
	Autres sous-traitance (à préciser)_report ST scolaire	0 €
22	Location (à détailler ci-dessous)	27 955 €
	Locations immobilières	17 292 €
	Location Mat Bureau	0 €
	Locations véhicules de service	0 €
	Location matériel roulant	10 663 €
	Location logiciel	0 €
	Location autre (traitement déchets)	0 €
23	Entretien & Réparation (à détailler ci-dessous)	65 980 €
	Entretien Bâtiments & Terrains	12 097 €
	Entretien Matériels de Bureau	0 €
	Entretien Mat & Outillage	0 €
	Entretien matériel roulant	49 235 €
	Maintenance matériels informatiques	800 €
	Maintenance logiciels informatiques	3 849 €
	Entretien Autres : points d'arrêts	0 €

24	Primes d'Assurances (à détailler ci-dessous)	7 324 €
	Primes d'assurances	7 324 €
	Indemnisation des tiers	0 €
	Autre : Assurance bâtiment	0 €
25	Autre	0 €
	Autre Télésurveillance	0 €
	Transport, grutage, mise en place des bungalows et rapatriement	0 €
3	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	106 809 €
31	Personnels Extérieur à l'Entreprise	59 052 €
	Interim	0 €
	Personnel mis à disposition	59 052 €
	Autre personnel extérieur	0 €
32	Rémunérations - Honoraires	33 680 €
	Assistance technique	29 996 €
	Honoraires	3 684 €
	Autre : dépositaires	0 €
33	Marketing (Tableau T4)	7 404 €
	Promotion du réseau	7 150 €
	Information voyageurs	0 €
	Actions commerciales	120 €
	Promotion politique écomobilité	0 €
	Prévention fraude	0 €
	Etudes et enquêtes	0 €
	Autre marketing	134 €
34	Autres services extérieurs Divers	6 673 €
	Déplacements - Missions - Réceptions	1 754 €
	Frais Postaux - Télécommunications	3 333 €
	Services Bancaires & Assimilés	836 €
	Réseau informatique	0 €
	Cotisations	800 €
	Autres services extérieurs	-50 €
4	IMPOTS ET TAXES	7 644 €
	Taxe sur les salaires	5 033 €
	Versement Transport	487 €
	Contribution Economique Territoriale (CET)	0 €
	Formation continue	870 €
	Formation professionnelle	0 €
	Taxe d'apprentissage	455 €
	Taxe foncière	0 €
	Taxe sur les véhicules des sociétés	800 €
	Cartes grises	0 €
	Organic	0 €
	Visites techniques	0 €
	Taxe radio	0 €
	Taxes diverses	0 €
	Autre impôts et taxes	0 €

5	CHARGES DE PERSONNEL	113 586 €
	Salaires appointements commissions	70 973 €
	Congés payés	6 717 €
	Primes et gratifications	500 €
	Indemnités et avantages divers	6 686 €
	Cotisations à l'URSSAF	15 433 €
	Mutuelle / Prévoyance	1 681 €
	Cotisations aux caisses de retraites	2 874 €
	Cotisations aux ASSEDIC	2 089 €
	Charges sociales/congés payés prov	3 180 €
	Versements au CE	0 €
	Médecine du travail	832 €
	Intéressement	7 000 €
	Autres charges sociales diverses	3 372 €
	Aides Fillon	-7 752 €
6	AUTRES CHARGES DE GESTION (à détailler ci-dessous)	0 €
	Redevance d'occupation domaine public	0 €
	Autre : impact partie fixe	0 €
7	CHARGES FINANCIERES (à détailler ci-dessous)	119 803 €
	Intérêts des emprunts	0 €
	Autres frais financiers	119 803 €
8	CHARGES EXCEPTIONNELLES (à détailler ci-dessous)	0 €
	Autres charges exceptionnelles	0 €
	VNC autres immos	0 €
9	DOT AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (à détailler ci-dessous)	4 315 €
	Dot. amort.immo.incorporelles	590 €
	Dot. amort.immo.corporelles	3 725 €
	Provisions	0 €
	Autre DAP	0 €
		0 €
10	PARTICIPATION DES SALAIRES	0 €
11	IMPOT SUR LES SOCIETES	0 €
		0 €
	TOTAL CHARGES EXPLOITATION	935 213 €

	RECETTES COMMERCIALES	186 916 €
	Recettes usagers	42 152 €
	Produits des amendes	584 €
	Recettes publicitaires	4 500 €
	Produits des activités transport annexes	0 €
	Produits d'autres activités annexes	0 €
	Produits financiers	10 €
	Produits exceptionnels	0 €
	Autres : intéressement	139 670 €
		0 €
	PARTICIPATION AO	731 970 €
		0 €
	TOTAL des produits d'exploitation	918 886 €
		0 €
	RESULTAT annuel	-17 640 €
	% du résultat / total produits	-1,92%
		0 €
	CET	1 313 €
	CFE	1 313 €
	CVAE	0 €
	PARTICIPATION AO avec CET	733 283 €

Keolis Beaune Mobilités

		du 01.04.2023 au 31.12.2023	du 01.04.2023 au 31.12.2023
COUTS D'EXPLOITATION (en € H.T.)			
1. Exploitation	Total 1 (€ HT)	450 833,83	453 562,27
1.1. Responsable de service			
Nombre de responsable	ETP	1,00	1,00
Coût total du personnel d'encadrement...	€ HT	31 703,49	53 247,89
...dont salaires bruts	€ HT	23 135,72	38 857,82
...dont charges sociales patronales	€ HT	7 943,32	13 341,27
...dont autres charges (inclus mise à disposition)	€ HT	624,45	1 048,80
1.2. Agents d'exploitation			
Nombre d'agents d'exploitation (Vérificateur, autres le cas échéant)	ETP	0,50	0,50
Coût total agents d'exploitation...	€ HT	13 166,48	12 076,93
...dont salaires bruts	€ HT	9 561,57	9 344,64
...dont charges sociales patronales	€ HT	3 172,17	2 732,30
...dont autres charges	€ HT	432,75	-
1.3. Conducteurs			
Nombre de conducteurs	ETP	13,40	12,60
Coût total des conducteurs...	€ HT	405 963,86	388 237,45
...dont salaires bruts	€ HT	286 316,51	301 958,97
...dont charges sociales patronales	€ HT	106 624,45	84 184,03
...dont autres charges	€ HT	13 022,90	2 094,45
Nombre d'heures par conducteur	heure	1 103,98	1 103,98
Coût de l'heure de conduite	€ HT	27,44	27,91
2. Entretien/maintenance (main d'œuvre interne le cas échéant)	Total 2 (€ HT)	3 555,00	4 740,00
Nombre d'agents de maintenance "atelier"	ETP		
Coût total des agents de maintenance	€ HT	3 555,00	4 740,00
...dont salaires bruts	€ HT		-
...dont charges sociales patronales	€ HT		-
...dont autres charges	€ HT	3 555,00	4 740,00
3. Coût de mise à disposition des matériels roulants	Total 3 (€ HT)	180 215,10	142 506,79
3.1. Véhicules de type autobus standard/midi thermique			
Nombre de véhicules	Unité	3,00	3,00
Coût total annuel...	€ HT	35 160,13	35 160,13
... dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	€ HT	35 160,13	35 160,13
3.2. Véhicules de type minibus thermique			
Nombre de véhicules	Unité	3,00	3,00
Coût total annuel...	€ HT	34 394,53	-
... dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	€ HT	34 394,53	
3.3. Véhicules de type midibus électrique			
Quantité	Unité	2,46	2,46
Coût total annuel...	€ HT	79 657,79	76 284,00
... dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	€ HT	79 657,79	76 284,00
3.4. Véhicules de type autocar standard thermique			
Nombre de véhicules	Unité	2,00	2,00
Coût total annuel...	€ HT	27 912,00	27 972,00
... dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	€ HT	27 912,00	27 972,00
3.7. Véhicules de type 9 places électrique			
Nombre de véhicules	Unité	0,46	0,46
Coût total annuel...	€ HT	3 090,66	3 090,66
... dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	€ HT	3 090,66	3 090,66
3.8. Véhicules de type minibus électrique			
Nombre de véhicules	Unité	-	
Coût total annuel...	€ HT	-	
... dont amortissement (le cas échéant)	€ HT	-	
... dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	€ HT	-	

4. Roulage des véhicules		Total 4 (€ HT)	187 533,45	195 064,04
4.1. Véhicules de type autobus standard/midi thermiques				
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km		69 015,92	42 930,00
Coût total de roulage...	€ HT		83 786,49	72 524,69
...dont carburant	€ HT		65 346,58	39 330,09
...dont TICPE	€ HT	-	7 134,51	4 437,88
...dont ingrédients et lubrifiants	€ HT		690,16	429,30
...dont pneumatiques	€ HT		1 179,48	748,35
...dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT		-	-
...dont entretien et réparations externes	€ HT		20 704,78	33 379,00
...dont nettoyage	€ HT		3 000,00	3 075,82
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT		1,21	1,69
4.2. Véhicules de type minibus				
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km		39 920,83	77 955,00
Coût total de roulage...	€ HT		26 292,80	58 841,70
...dont carburant	€ HT		11 676,84	22 062,79
...dont TICPE	€ HT	-	1 274,87	2 489,49
...dont ingrédients et lubrifiants	€ HT		399,21	779,55
...dont pneumatiques	€ HT		515,38	1 026,53
...dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT		-	-
...dont entretien et réparations externes	€ HT		11 976,25	34 386,50
...dont nettoyage	€ HT		3 000,00	3 075,82
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT		0,66	0,75
4.3. Véhicule de type midibus électrique				
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km		55 403,84	48 496,00
Coût total de roulage...	€ HT		32 702,64	34 756,62
...dont énergie	€ HT		15 723,49	16 712,29
...dont ingrédients et lubrifiants	€ HT		-	-
...dont pneumatiques	€ HT		1 082,59	966,56
...dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT		-	-
...dont entretien et réparations externes	€ HT		13 440,35	14 555,59
...dont nettoyage	€ HT		2 456,20	2 522,18
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT		0,59	0,72
4.4. Véhicules de type autocar standard				
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km		45 141,05	11 097,00
Coût total de roulage...	€ HT		40 374,99	23 772,55
...dont carburant	€ HT		29 048,26	6 909,47
...dont TICPE	€ HT	-	3 171,47	779,64
...dont ingrédients et lubrifiants	€ HT		451,41	110,97
...dont pneumatiques	€ HT		761,53	190,95
...dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT		-	-
...dont entretien et réparations externes	€ HT		11 285,26	15 290,25
...dont nettoyage	€ HT		2 000,00	2 050,55
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT		0,89	2,14
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km			
Coût total de roulage...	€ HT			
...dont carburant	€ HT			
...dont TICPE	€ HT			
...dont ingrédients et lubrifiants	€ HT			
...dont pneumatiques	€ HT			
...dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT			
...dont entretien et réparations externes	€ HT			
...dont nettoyage	€ HT			
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT			
4.6. Véhicules de type 9 places thermique				
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km		-	
Coût total de roulage...	€ HT		-	
...dont carburant	€ HT		-	
...dont TICPE	€ HT		-	
...dont ingrédients et lubrifiants	€ HT		-	
...dont pneumatiques	€ HT		-	
...dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT		-	
...dont entretien et réparations externes	€ HT		-	
...dont nettoyage	€ HT		-	
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT		-	
4.7. Véhicules de type 9 places électrique				
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km		17 267,25	21 296,00
Coût total de roulage...	€ HT		4 376,53	5 168,49
...dont énergie	€ HT		3 920,33 €	4 696,87 €
...dont ingrédients et lubrifiants	€ HT		-	0,00 €
...dont pneumatiques	€ HT		-	0,00 €
...dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT		-	0,00 €
...dont entretien et réparations externes	€ HT		-	0,00 €
...dont nettoyage	€ HT		456,20	471,63 €
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT		0,25	0,24
4.8. Véhicules de type minibus électrique				
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km		-	
Coût total de roulage...	€ HT		-	
...dont énergie	€ HT		0,00 €	
...dont ingrédients et lubrifiants	€ HT		-	
...dont pneumatiques	€ HT		-	
...dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT		-	
...dont entretien et réparations externes	€ HT		-	
...dont nettoyage	€ HT		-	
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT		-	

5. Prestations de transport sous-traitées	Total 5 (€ HT)	374 036,77	398 685,69
<i>Lignes Non-Urbaines - Sous-traitance KVS</i>			
Nombre total de kilomètres affrétés	Km	80 720,62	85 935,00
Coût total de la sous-traitance	€ HT	374 036,77	398 685,69
Coût kilométrique (nombre de kilomètres / coût total)	€ HT	4,63	4,64
6. Investissements	Total 6 (€ HT)	45 250,54	14 048,38
Dotation au amortissement en lien avec annexe suivi des investissements		45 250,54	14 048,38
6.Bis - Dépôt		32 769,75	31 389,00
Loyers	€ HT	32 769,75	31 389,00
7. Commercial, communication, marketing	Total 7 (€ HT)	118 511,36	123 471,73
Responsable de service	ETP	0,50	0,50
...dont salaires bruts	€ HT	9 561,57	9 344,64
...dont charges sociales patronales	€ HT	3 172,17	2 732,30
...dont autres charges	€ HT	432,75	-
Agent d'accueil agence commerciale	ETP	1,00	1,00
...dont salaires bruts	€ HT	21 120,35	28 031,49
...dont charges sociales patronales	€ HT	7 012,16	6 841,73
...dont autres charges	€ HT	912,37	199,95
Coût total des actions de communication et de marketing	€ HT	69 925,00	69 946,63
... dont enquête origine/destination	€ HT	-	
Autres dépenses de communication et de marketing	€ HT	6 375,00	6 375,00
Fournitures de bureau et informatiques (Agence commerciale)	€ HT		
8. Formation du personnel	Total 8 (€ HT)	5 825,00	1 450,00
Coût total des formations (selon le plan prévisionnel pluriannuel)	€ HT	5 825,00	1 450,00
9. Frais généraux et de structure	Total 9 (€ HT)	301 522,74	263 952,37
<i>9.1. Frais de personnel administratif et d'encadrement</i>			
Direction	ETP	1,00	1,00
Coût total (mise à disposition)	€ HT	83 277,00	93 534,61
Assistant(e) de direction (en ETP)	ETP		
Coût total assistant(e) de direction...	€ HT		
...dont salaires bruts	€ HT		
...dont charges sociales patronales	€ HT		
...dont autres charges	€ HT		
Autre personnel d'encadrement le cas échéant (précisez la fonction)	ETP		
soit : coût total autre personnel d'encadrement...	€ HT		
...dont salaires bruts	€ HT		
...dont charges sociales patronales	€ HT		
...dont autres charges	€ HT		
soit : coût total (mise à disposition)	€ HT		
Autre personnel administratif	ETP	0,25	0,25
Coût total autre personnel administratif...	€ HT	6 867,00	6 867,00
... dont mise à disposition	€ HT	6 867,00	6 867,00
<i>9.2. Assurances</i>			
Assurance tiers et voyageurs transportés	€ HT		
Assurance responsabilité civile	€ HT	9 750,00	10 236
Assurance dommages aux biens	€ HT		
Assurance matériel de transport	€ HT	23 643,97	21 790
<i>9.3. Autres charges d'exploitation</i>			
Divers frais exploitation (contrôle technique, ...)	€ HT		
Entretien, maintenance des équipements (agence, dépôt...)	€ HT	10 261,13	9 609,00
Véhicules de service	€ HT	12 106,13	18 517,07
Vêtements de travail	€ HT	5 600,00	5 600,00
Billetterie	€ HT		
Documentation	€ HT		
Cotisations professionnelles	€ HT		
Services bancaires	€ HT	337,50	535,00
Affranchissements et téléphone	€ HT	3 634,31	6 840,00
Fournitures de bureau et informatiques	€ HT	3 211,88	2 363,00
Système informatique (Exploitation,entretien et maintenance...)	€ HT	41 239,53	44 178,50
Provision indexation	€ HT	61 000,00	
Autres frais généraux	€ HT	40 594,29	43 882,34

10. Impôts et taxes	Total 10 (€ HT)	3 666,67	23 865,37
CET	€ HT	3 666,67	15 741,04
Taxe sur les salaires	€ HT	-	8 124,33
11. Assistance technique de la maison mère	Total 11 (€ HT)	48 780,96	50 891,00
Montant total	€ HT	48 780,96	50 891,00
12. Frais de siège	Total 12 (€ HT)	-	21 457,00
Montant total	€ HT	-	21 457,00
13. Marge et aléas	Total 13 (€ HT)	54 201,07	62 472,18
Montant total	€ HT	54 201,07	62 472,18
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (postes 1 à 13)	€ HT	1 806 702,24	1 787 555,82
Recettes publicitaires	€ HT	8 625,00	7 167
Autres recettes annexes	€ HT	1 080,00	572
Sous-total des recettes annexes	€ HT	9 705,00	7 739,00
TOTAL DU FORFAIT DE CHARGES (Charges d'exploitation - Total des recettes)	€ HT	1 796 997,24	1 779 816,82

11.2. Etat de l'évolution des indices

	Indice réel 2021		Indice réel 2022		Indice réel 2023	
	Valeur Référence		Facturation de janvier	Facturation d'avril	actualisation définitive	
	Indice	Pondération	Indice	Pondération	Indice	Pondération
Partie Fixe		5,0%		5,0%		5,0%
Gazole	1,30	9,0%	1,44	10,0%	1,86	12,9%
Salaires	110,78	49,0%	121,92	53,9%	125,70	55,7%
Réparation	188,02	9,0%	219,84	10,5%	232,98	11,2%
Prix à la consommation - services	136,11	28,0%	146,73	30,2%	151,15	31,1%
Coefficient	1,000		1,09618		1,15841	
					1,19332	

$$CFn = Cn0 * [0,05 + 0,09Gn / G0 + 0,49 Sn / S0 + 0,09 RVn / RV0 + 0,28 IPCn / IPC0]$$

CFF avenant 13 (facturation 2023)	Valeur Référence	Facturation de janvier	Facturation d'avril
Contribution forfaitaire de base	643 716	643 716 €	
Contribution forfaitaire actualisée		705 629 €	745 687 €
Ecart d'actualisation		61 913 €	101 971 €

CFF Avenant 13 à facturer denouement	Valeur Référence	Facturation de janvier	Facturation d'avril
Contribution forfaitaire de base	643 716	643 716 €	
Contribution forfaitaire actualisée		768 159 €	768 159 €
Ecart d'actualisation		124 443 €	124 443 €

11.3. Etat des amortissements

Numéro compte	Catégorie de compte	Acquisition	Libellé	Valeur du bien à amortir	Durée (mois)	Dotations antérieures	Dotation de 2023	Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2023
205000	Concessions, brevets	24/03/2016	Ligne graphique logo	3 600	84	2 967	129	0
		26/05/2016	Ligne graphique standard	4 370	84	3 494	156	0
		24/07/2016	Ligne graphique	5 767	84	4 479	206	0
		28/06/2016	Charte graphique	3 050	84	2 400	109	0
		01/03/2017	Mise en place interface	9 260	36	9 260	0	0
		11/01/2017	Kisio setup	3 500	36	3 500	0	0
Sous-total				29 547	26 100	600	1 049	
205100	Logiciels informatiques	06-06-2016	Logiciel billetterie	4 500	36	4 500	0	0
212000	Agent & Amenagt TER	01/04/2018	Logiciel billetterie	2 000	36	2 000	0	0
		10/04/2017	Jauge électronique	1 665	36	787	0	0
		06-07-2022	FOURNITURE ET POSE C	18 406	120	0	224	0
		18-10-2022	RACCORDEMENT ELECTRI	7 026	180	0	24	0
		29-09-2022	TRAVAUX ALIMENTATION	5 200	180	0	22	0
		25/07/2018	Réhabilitation du site	10 840	36	10 840	0	0
213500	Ag & Instal Const Prop	25/07/2018	Réhabilitation du site	7 531	36	7 531	0	0
		31/07/2018	Télécommandes pour portail	793	60	542	40	0
214500	Ag & Amen Autrui	12/05/2016	Travaux locaux SNCF	8 461	120	4 768	212	0
		19/10/2017	Aménagement Boutique Keolis	5 592	120	2 348	140	0
		10/10/2016	Cablage réseau	4 126	120	2 156	103	0
215400	Mat & Outil Industri	01/01/2017	Pompe à gasoil	5 585	120	2 793	140	0
		01/01/2019	Diable elevateur	849	120	255	21	0
217000	Matériel de transport de voyageurs	01/04/2016	Vehixel Iveco AT014Y	85 000	72	81 458	0	0
		01/04/2016	Volvo 7700 1737XS21	90 000	48	90 000	0	0
		01/04/2016	Volvo 7700 AR680YF	140 000	72	134 167	0	0
		01-04-2016	VOLVO7700 CG5592V	70 000	24	70 000	0	0
		01-04-2016	VANHOOL CG5822V	15 000	12	15 000	0	0
		20-09-2016	CITYOS BX-046-EV	1	12	1	0	0
		01/03/2018	MERCEDES EVOBUS 0530	35 150	32	35 150	0	0
		01-04-2020	MINIBUS MERCEDES	17 277	96	3 779	540	0
		01-04-2020	MINIBUS MERCEDES	17 277	96	3 779	540	0
		Sous-total				552 280	471 855	2 004
217600	Equipements du matériel de transport	28/06/2016	Covering Volvo	3 500	60	3 500	0	0
		28/06/2016	Covering Volvo B2	3 500	60	3 500	0	0
		27/07/2016	Covering B1	3 500	60	3 500	0	0
		27/07/2016	Covering Minibus	8 600	60	8 600	0	0
		31/01/2017	2 Obliterateurs	3 909	60	3 846	0	0
		01/01/2017	Girouettes	1 213	60	1 213	0	0
		14/06/2017	SAEIV Matériel	47 430	60	43 135	0	0
		13/07/2017	Girouettes d'occasion	3 755	60	3 354	0	0
		31/08/2017	Girouettes d'occasion	1 785	60	1 548	0	0
		05/11/2017	Découpe Trafic	470	60	391	0	0
		15/12/2017	Covering Citaro	3 500	60	2 831	0	0
		20/02/2018	Oblitérateurs	3 909	60	3 021	195	0
		15/06/2018	Oblitérateurs	3 909	60	2 771	195	0
		22/11/2018	Géolocalisation HAWK	3 820	60	2 292	191	0
		01-05-2020	3 OBLITERATEURS TI-C	5 864	60	1 955	293	0
		16-09-2021	FOURNITURE ET POSE D	3 980	60	232	199	0
		20-09-2021	SAEIV pour VH Electr	3 118	60	175	156	0
		20-09-2021	Girouettes pour VH	1 950	60	109	98	0
Sous-total				107 713	85 973	1 328	10 685	
218310	Matériel & mobiliers de bureau	25/05/2016	Armoire et sièges	686	120	384	17	0
		23/05/2016	2 portes brochures	704	120	395	18	0
		24/05/2016	Banque d'accueil modulable	705	120	395	18	0
		11/05/2016	2 sièges	181	120	102	5	0
		23/07/2018	Armoire à rideau	312	120	107	8	0
		23/07/2018	Plan droit + plateau	247	120	85	6	0
		18/07/2018	Aménagement Bureau	600	120	207	15	0
		12/09/2018	Aménagement Bureau	600	120	198	15	0
		20/09/2018	Aménagement Bureau	1 767	120	580	44	0
		03/04/2019	Armoire forte	0	0	0	0	0
Sous-total				5 801	2 453	145	2 768	
218320	Materiel informatique	22-04-2016	TERA STATION	984	36	984	0	0
		26-07-2016	CARTES LED	1 600	36	1 600	0	0
		28/07/2017	PC Stagiaire	920	36	920	0	0
		19/09/2017	Alcatel-Lucent	3 363	36	3 363	0	0
		20/09/2018	Table numérique	5 573	36	5 573	0	0
		13/02/2019	Thinkpad	1 152	36	1 107	0	0
		05/06/2019	Thinkpad	1 096	36	940	0	0
		25-11-2020	PC BUREAU LANOVO M72	515	36	189	43	0
		18-01-2021	PC PORTABLE L15	684	36	217	57	0
		05-07-2022	POSTE DE TRAVAIL+TEL	1 244	36	0	139	0
Sous-total				17 129	14 892	239	1 434	
				712 470	Total	601 273	4 315,0	78 802

13.1 L'inventaire des biens immobilisés

Investissements à charge du délégataire (liste à compléter)	Valeur HT	Durée amortissement	Amortissement réalisé	Amort. restant	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Valeur nette comptable
Acquisition : véhicule	5 000 €	1	5 000,0 €		2 083 €	2 917 €							0 €
Acquisition : véhicule	85 000 €	6	85 000,0 €		10 625 €	14 167 €	14 167 €	14 167 €	14 167 €	14 167 €	3 542 €		0 €
Acquisition : véhicule	90 000 €	4	90 000,0 €		16 875 €	22 500 €	22 500 €	22 500 €	5 625 €				0 €
Acquisition : véhicule	140 000 €	6	140 000,0 €		17 500 €	23 333 €	23 333 €	23 333 €	23 333 €	23 333 €	5 833 €		0 €
Acquisition : véhicule	15 000 €	2	15 000,0 €		11 250 €	3 750 €							0 €
Acquisition : véhicule	70 000 €	2	70 000,0 €		26 250 €	35 000 €	8 750 €						0 €
Acquisition : logiciels	4 500 €	3	4 500,0 €		854 €	1 500 €	1 500 €	646 €					0 €
Acquisition : matériel et out. industriel	4 126 €	10	4 126,0 €		93 €	413 €	413 €	413 €	413 €	413 €	413 €	103 €	0 €
Acquisition : livrées, girouettes et découpe	81 162 €	5	81 161,8 €		1 754 €	10 488 €	16 232 €	16 232 €	16 232 €	14 479 €	5 744 €		0 €
Acquisition : matériel et mob de bureau	2 276 €	10	2 276,0 €		138 €	228 €	228 €	228 €	228 €	228 €	228 €	57 €	0 €
Acquisition : matériel informatique	9 811 €	3	9 811,1 €		903 €	2 114 €	3 270 €	2 367 €	1 156 €				0 €
Conception lignes et charte graphiques	16 787 €	7	16 787,0 €		1 349 €	2 398 €	2 398 €	2 398 €	2 398 €	2 398 €	2 398 €	646 €	0 €
Mise en place Kisio et Interface	12 760 €	3	12 760,0 €		0 €	3 707 €	4 253 €	4 253 €	546 €				0 €
Aménagement et travaux	8 461 €	10	8 461,0 €		538 €	846 €	846 €	846 €	846 €	846 €	846 €	212 €	0 €
Aménagement boutique	5 592 €	10	5 591,6 €		0 €	112 €	559 €	559 €	559 €	559 €	559 €	140 €	0 €
Acquisition : jauge électronique	1 665 €	10	1 665,0 €		0 €	121 €	167 €	167 €	167 €	167 €	167 €	42 €	0 €
Acquisition : pompe gasoil	5 585 €	10	5 585,0 €		0 €	559 €	559 €	559 €	559 €	559 €	559 €	140 €	0 €
Acquisition : logiciel billetterie	2 000 €	3	2 000,0 €		0 €	0 €	500 €	667 €	667 €	167 €			0 €
Réhabilitation du site	18 371 €	3	18 371,0 €		0 €	0 €	2 654 €	6 124 €	6 124 €	3 470 €			0 €
Acquisition : télécommande portail	793 €	5	793,1 €		0 €	0 €	67 €	159 €	159 €	159 €	159 €	40 €	0 €
Acquisition : véhicule	35 150 €	2,67	35 150,0 €		0 €	0 €	10 984 €	13 181 €	10 985 €				0 €
Acquisition : oblitérateurs	7 819 €	5	7 818,6 €		0 €	0 €	1 101 €	1 564 €	1 564 €	1 564 €	1 564 €	391 €	0 €
Acquisition : géolocalisation HAWK	3 820 €	5	3 820,0 €		0 €	0 €	83 €	764 €	764 €	764 €	764 €	191 €	0 €
Acquisition : mob. Et mat. De bureau	3 525 €	10	3 525,4 €		0 €	0 €	119 €	353 €	353 €	353 €	353 €	88 €	0 €
Acquisition : table numérique	5 573 €	3	5 572,7 €		0 €	0 €	521 €	1 858 €	1 858 €	1 336 €			0 €
Acquisition : Elevateur	849 €	10	849,5 €		0 €	0 €	0 €	85 €	85 €	85 €	85 €	21 €	0 €
Acquisition : Armoire	834 €	10	834,3 €		0 €	0 €	0 €	62 €	83 €	0 €			0 €
Acquisition : Thinkpad	2 248 €	3	2 248,1 €		0 €	0 €	0 €	548 €	749 €	749 €	201 €		0 €
Acquisition : véhicule	17 277 €	8	17 277,2 €		0 €	0 €	0 €	0 €	1 620 €	2 160 €	2 160 €	540 €	0 €
Acquisition : véhicule	17 277 €	8	17 277,2 €		0 €	0 €	0 €	0 €	1 620 €	2 160 €	2 160 €	540 €	0 €
Acquisition : oblitérateurs	5 864 €	5	5 864,0 €		0 €	0 €	0 €	0 €	782 €	1 173 €	1 173 €	293 €	0 €
Acquisition : PC bureau	515 €	3	514,6 €		0 €	0 €	0 €	0 €	17 €	172 €	172 €	43 €	0 €
Acquisition : livrées, girouettes et découpe	3 980 €	5	3 980,0 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	232 €	796 €	199 €	0 €
Acquisition : livrées, girouettes et découpe	3 118 €	5	3 118,3 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	175 €	624 €	156 €	0 €
Acquisition : livrées, girouettes et découpe	1 950 €	5	1 950,0 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	109 €	390 €	98 €	0 €
Acquisition : PC bureau	684 €	3	684 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	217 €	228 €	57 €	0 €
FOURNITURE ET POSE C	18 406 €	10	18 406 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	224 €	224 €	0 €
RACCORDEMENT ELECTRI	7 026 €	15	7 026 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	24 €	24 €	0 €
TRAVAUX ALIMENTATION	5 200 €	15	5 200 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	22 €	22 €	0 €
POSTE DE TRAVAIL+TEL	1 244 €	3	1 244 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	139 €	51 €	0 €
Total	721 248 €		721 248 €		90 212,3 €	124 151,4 €	115 203,6 €	114 030,7 €	93 656,2 €	72 191,1 €	31 522,0 €	4 314,9 €	0,0 €

13.2 Les services sous-traités

Sous-traitant	Libellé	Montant
KVS	Exécution de lignes régulières et scolaires	444 895 €

Services sous-traités :

- Ligne 10 : Beaune / Savigny-lès-Beaune
- Ligne 14 : Beaune / Vignoles – Challanges
- Ligne 16 : Beaune / Sainte Marie la Blanche
- Le transport à la demande sur les lignes 10, 14 et 16.



Rapport annuel Budget annexe Transport

Eléments budgétaires et financiers 2023

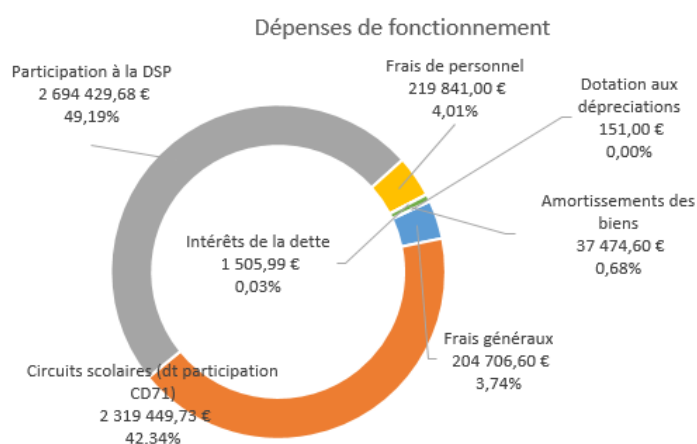
1. Résultat annuel (toutes sections confondues et avec le détail par gestionnaire)

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2023 - Détails	
			T. Urbain	T. Scolaire
DEPENSES	4 680 035,82 €	5 888 653,55 €	3 537 419,37 €	2 351 234,18 €
Frais généraux	2 406 880,40 €	2 523 936,33 €	173 500,15 €	2 350 436,18 €
Participation à la DSP	1 979 827,08 €	2 694 429,68 €	2 694 429,68 €	- €
Frais de personnel	214 830,00 €	219 841,00 €	219 841,00 €	- €
Charges de gestion	- €	220,00 €	- €	220,00 €
Charges financières	1 731,45 €	1 505,99 €	1 505,99 €	- €
Charges exceptionnelles	- €	- €	- €	- €
Remboursement de la dette	31 548,24 €	31 784,95 €	31 784,95 €	- €
Dotations aux dépréciations	179,00 €	151,00 €	- €	151,00 €
Immobilisations corporelles	- €	375 000,00 €	375 000,00 €	- €
Amortissements	44 014,65 €	37 474,60 €	37 474,60 €	- €
Amortissements des subventions	1 025,00 €	4 310,00 €	3 883,00 €	427,00 €
RECETTES	7 197 350,61 €	8 018 687,30 €	5 627 951,69 €	2 390 735,61 €
Produits du service	74 062,50 €	137 832,87 €	64 178,87 €	73 654,00 €
Versement transport	3 039 911,90 €	3 016 941,79 €	3 016 941,79 €	- €
Participation des Départements et Communes	1 817 845,29 €	1 886 144,21 €	27 366,00 €	1 858 778,21 €
Produits de gestion	- €	1,07 €	1,07 €	- €
Subvention exceptionnelle du budget principal	30 000,00 €	- €	- €	- €
Autres recettes exceptionnelles	297 613,08 €	418 667,97 €	720,00 €	417 947,97 €
Excédent d'investissement reporté	206 747,34 €	248 188,75 €	208 260,32 €	39 928,43 €
Excédent de fonctionnement reporté	1 686 061,85 €	2 053 029,97 €	2 053 029,97 €	- €
Amortissements des biens	44 014,65 €	37 474,60 €	37 474,60 €	- €
Amortissements des subventions	1 025,00 €	4 310,00 €	3 883,00 €	427,00 €
Réserves	- €	216 096,07 €	216 096,07 €	- €
Reprises sur amortissement et provision	69,00 €	- €	- €	- €
RESULTAT	2 517 314,79 €	2 130 033,75 €	2 090 532,32 €	39 501,43 €

2. Dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

	T. Urbain	T. Scolaire	Total transports
Frais généraux	173 500,15 €	31 206,45 €	204 706,60 €
Circuits scolaires (dt participation CD71)	-	2 319 449,73 €	2 319 449,73 €
Participation à la DSP	2 694 429,68 €	- €	2 694 429,68 €
Frais de personnel	219 841,00 €	- €	219 841,00 €
Intérêts de la dette	1 505,99 €	- €	1 505,99 €
Amortissements des biens	37 474,60 €	- €	37 474,60 €
Dotation aux dépréciations	- €	151,00 €	151,00 €
Total dépenses de fonctionnement	3 126 751,42 €	2 350 807,18 €	5 477 558,60 €

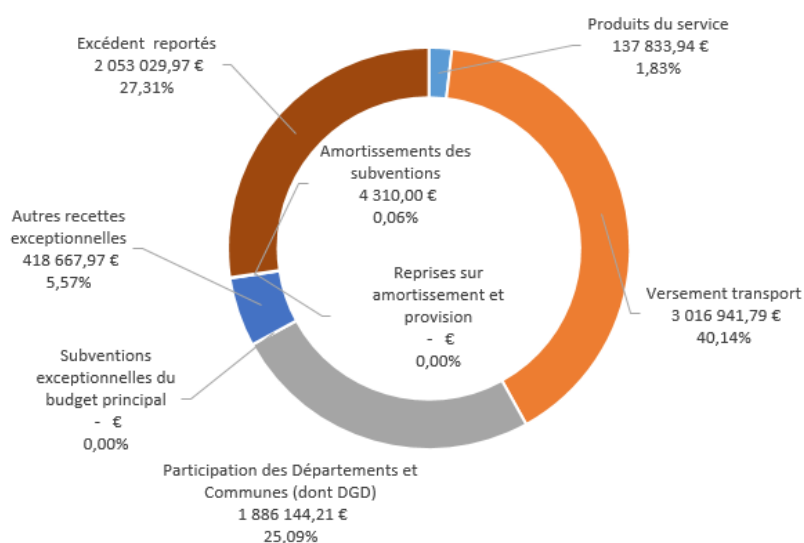


3. Recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

	T. Urbain	T. Scolaire	Total transports
Produits du service	64 179,94 €	73 654,00 €	137 833,94 €
Versement transport	3 016 941,79 €	- €	3 016 941,79 €
Participation des Départements et Communes (dont DGD)	27 366,00 €	1 858 778,21 €	1 886 144,21 €
Subventions exceptionnelles du budget principal	- €	- €	- €
Autres recettes exceptionnelles	720,00 €	417 947,97 €	418 667,97 €
Amortissements des subventions	3 883,00 €	427,00 €	4 310,00 €
Reprises sur amortissement et provision	- €	- €	- €
Excédent reportés	2 053 029,97 €	- €	2 053 029,97 €
Total recettes de fonctionnement	5 166 120,70 €	2 350 807,18 €	7 516 927,88 €

Recettes de fonctionnement

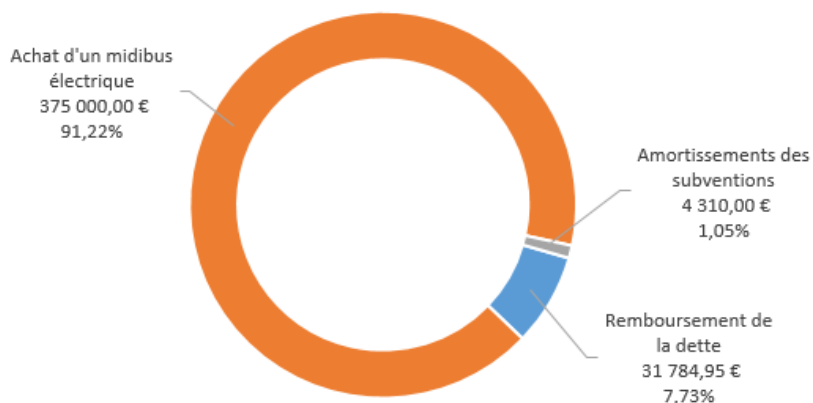


4. Dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement

	T. Urbain	T. Scolaire	Total transports
Remboursement de la dette	31 784,95 €	- €	31 784,95 €
Achat d'un midibus électrique	375 000,00 €	- €	375 000,00 €
Amortissements des subventions	3 883,00 €	427,00 €	4 310,00 €
Total dépenses d'investissement	410 667,95 €	427,00 €	411 094,95 €

Dépenses d'investissement



5. Recettes d'investissement

Recettes d'investissement

	T. Urbain	T. Scolaire	Total transports
Excédents reportés	208 260,32 €	39 928,43 €	248 188,75 €
Amortissements des biens	37 474,60 €	- €	37 474,60 €
Subvention d'investissement	- €	- €	- €
Réserves	216 096,07 €	- €	216 096,07 €
Total recettes d'investissement	461 830,99 €	39 928,43 €	501 759,42 €

Recettes d'investissement

